

Lutte contre Covid-19 au Maroc

La vague liée au variant Delta en phase descendante depuis 5 semaines



La vague actuelle liée au variant Delta est en phase descendante depuis cinq semaines, a indiqué le coordonnateur du Centre national des opérations d'urgence de santé publique au ministère de la Santé, Mouad Merabet. (P. 2)

Ph Ahmed Akil Macao

Coopération Entretien entre Bourita et son homologue mauritanien

Le ministre des Affaires étrangères, de la Coopération africaine et des Marocains résidant à l'étranger, M. Nasser Bourita a eu, dimanche, un entretien téléphonique avec son homologue mauritanien, M. Ismaël Ould Cheikh Ahmed. Selon l'agence d'information mauritanienne "AMI", l'entretien a été l'occasion pour les deux responsables de passer en revue les excellentes relations bilatérales. Dans ce contexte, les deux ministres ont exprimé leur grande satisfaction du niveau des relations fraternelles et de la coopération entre les deux pays frères. Ils ont également exprimé leur détermination à intensifier les contacts et les consultations permanentes pour servir les intérêts communs des deux peuples frères.

Journée internationale de la paix

Pour un monde plus égalitaire et équitable



La Journée internationale de la paix, célébrée le 21 septembre, intervient cette année alors que le monde essaye de se relever de la pandémie de Covid-19, en engageant une réflexion à même d'aider tout le monde à mieux se rétablir, à devenir plus résilient et à transformer la planète terre en un monde plus égalitaire, plus juste, équitable, inclusif, durable et plus sain. (P. 4)

Sahara Marocain

La lettre de Hilale distribuée aux 193 Etats membres de l'ONU

Le Secrétariat général des Nations Unies vient de publier, en tant que document officiel du Conseil de Sécurité, dans les six langues de l'organisation, la lettre adressée le 10 septembre dernier, par l'ambassadeur Représentant permanent du Maroc, Omar Hilale, au Conseil de Sécurité et au Secrétaire général de l'ONU, portant sur le déroulement des élections générales le 8 septembre au Royaume, y compris au Sahara marocain. Ce document souligne que le taux de participation élevé des populations du Sahara marocain est « une nouvelle confirmation, par les urnes, de l'attachement indéfectible des citoyens des Provinces du Sud à leur marocanité ». (P. 4)

Laâyoune Le Gabon célèbre le 61^e anniversaire de son indépendance



L'ambassade du Gabon à Rabat a choisi la ville de Laâyoune pour célébrer le 61^e anniversaire de l'indépendance de ce pays africain ami, qui avait ouvert en janvier 2020 un consulat général dans la capitale du Sahara marocain. Un programme riche a été conçu pour cette célébration organisée samedi et dimanche sous le signe "Le Gabon à Laâyoune", dont des prestations artistiques reflétant le riche patrimoine

culturel gabonais, une exposition de produits gabonais, des dons de kits scolaires et des visites de plusieurs projets à Laâyoune. (P. 4)

Coupe du monde de futsal (3^e journée/Groupe C)

Le Maroc brille face au Portugal

La sélection marocaine de futsal et son homologue portugaise se sont quittées sur un nul (3-3), dimanche à Svyturio Arena, en match comptant pour la 3^e journée (Groupe C) de la Coupe du monde, qui se déroule du 12 septembre au 3 octobre, en Lituanie. Youssef Jouad (2^e), Anas El Ayyane (24^e) et Bilal Bakkali (37^e) ont inscrit les buts des Lions de l'Atlas, tandis que Fabio Cecilio (9^e), Tiago Brito (17^e) et Bruno Coelho (29^e) ont signé les réalisations de la sélection portugaise. A l'issue de cette rencontre, le Maroc occupe la deuxième place de la poule C avec 5 points derrière le Portugal (7 pts). Dans l'autre match du Groupe C, la Thaïlande a dominé les Îles Salomon sur le score de 9 buts à 4. La sélection marocaine de futsal, qui s'est déjà qualifiée pour les huitièmes de finale pour la première fois de son histoire lors de la 2^e journée, affrontera lors du prochain tour le Venezuela. (P. 14)

DANS CE NUMÉRO DE

SPORT-HEBDO

Botola Pro D1



Mbenza buteur avec le WAC, le Raja peut remercier Ngoma (P. 14)

Qui dit mieux...

Ces dirigeants en situation d'hors-jeu au Parlement



(P. 14)

■ Rachid Lebchir

Manipulation des compétitions sportives

Le Maroc signe la « Convention de Macolin »

Le Maroc a signé, lundi, la Convention sur la manipulation des compétitions sportives dite "Convention de Macolin", un instrument juridique international ayant pour objectif de prévenir, détecter et sanctionner la manipulation des compétitions sportives et de renforcer la coopération entre les autorités publiques concernées avec les organisations sportives et les opérateurs de paris sportifs. (P. 15)

Affaire des sous-marins

Paris et Washington à l'épreuve d'une crise inédite

■ Par Idriss TEKKI (MAP)

L'annulation par l'Australie d'un contrat de plus de 56 milliards d'euros pour l'acquisition de 12 sous-marins à propulsion conventionnelle de fabrication française après l'annonce d'un partenariat de sécurité tripartite entre Washington, Canberra et Londres a déclenché une crise diplomatique d'une ampleur inédite entre la France et les Etats-Unis.

Perçue comme un "affront", une "humiliation" ou encore comme un "coup dans le dos", l'annonce mercredi par le président américain Joe Biden de ce nouveau pacte stratégique de sécurité, incluant notamment la fourniture de sous-marins américains à propulsion nucléaire à Canberra, a soulevé un tollé en France qui s'est dite surprise par la rupture du "contrat du siècle", conclu en 2016 avec l'Australie. Pékin a qualifié d'"extrêmement irresponsable" l'acquisition de sous-marins nucléaires américains par l'Australie, estimant qu'elle constitue une "menace" notamment pour la stabilité dans la région indo-pacifique.

Si les commentateurs estiment que la France, qui a été "humiliée", doit être indemnisée suite à cette décision, d'autres jugent que Paris doit être à la hauteur des circonstances et user de tout son poids sur l'échiquier international notamment au niveau de l'Union européenne, qui a "déploré" de ne pas avoir été informée ni consultée sur ce pacte de sécurité, ainsi qu'au sein de l'OTAN. Un avis partagé par Jean-Yves Le Drian, pour qui cette crise pèserait sur la définition du nouveau concept stratégique de l'OTAN.

"Le rappel des ambassadeurs c'est bien. Mais après ? Quel geste pourra justifier leur retour ? Une promesse américaine de ne plus recommencer comme pour les écoutes NSA?", s'interroge



sur Twitter le géopolitologue français Pascal Boniface, fondateur et directeur de l'Institut de relations internationales et stratégiques (IRIS). Pour lui, "il sera quand même nécessaire de fixer la barre plus haut !".

Dans une tentative d'apaiser les tensions, un échange entre le président français Emmanuel Macron et son homologue américain Joe Biden devrait avoir lieu dans les prochains jours, a annoncé dimanche le porte-parole du gouvernement français Gabriel Attal.

M. Biden a demandé un entretien à Emmanuel Macron, et "il y aura un échange téléphonique dans les tout prochains jours", avec pour objectif "d'avancer" dans cette crise inédite, a indiqué sur BFMTV, le porte-parole de l'exécutif fran-

çais. Le premier ministre britannique Boris Johnson joue lui aussi la carte de l'apaisement, en soulignant dimanche, selon l'agence Association Press, l'"immense importance" de la relation entre son pays et la France.

De son côté, l'Union européenne a annoncé par la voix de son porte-parole qu'elle procédera à "une analyse de la situation et des répercussions de cette alliance" à l'occasion de la prochaine réunion des ministres des Affaires étrangères de l'UE, prévue le 18 octobre au Luxembourg. Selon le porte-parole de Joseph Borrell la réunion des ministres des Affaires étrangères des 27 offre "une opportunité pour une discussion sur cette alliance".

Covid-19

La vague liée au variant Delta en phase descendante depuis 5 semaines

La vague actuelle liée au variant Delta est en phase descendante depuis cinq semaines, a indiqué le coordonnateur du Centre national des opérations d'urgence de santé publique au ministère de la Santé, Mouad Merabet.

“Sauf surprise, l'amélioration continuera la semaine prochaine”, a souligné M. Merabet sur son compte LinkedIn dans un bref commentaire sur la situation épidémiologique de Covid-19 intitulé: “le Maroc passe du niveau rouge au niveau orange”.

Après huit semaines consécutives de transmission élevée du SARS-CoV-2 (niveau de criticité rouge), le Maroc passe cette semaine au niveau modéré de transmission du SARS-CoV-2: niveau de criticité orange, a-t-il relevé, notant que trois régions sont au niveau vert, cinq au niveau orange et quatre au niveau rouge. S'agissant du nombre de décès, M. Merabet a fait savoir que celui-ci a diminué cette semaine de 23% par rapport à la semaine dernière, ajoutant qu'un nombre total de 1.039 personnes admises dans un état grave a été enregistré également cette semaine.

Ainsi, “le niveau de testing cette semaine à l'échelon national était de 392 tests/100.000”, a-t-il poursuivi, faisant remarquer que ce niveau “est conforme aux recommandations internationales exigeant au moins 300 tests/100.000 hts/sem”.



Ph Ahmed Akil Macao

M. Merabet a, par ailleurs, souligné que l'incidence hebdomadaire est en baisse continue : “41/100.000 hts alors qu'elle a atteint le pic de 181 personnes contaminées pour chaque 100.000 habitants durant la semaine du 02-08/2021”.

Le taux de reproduction (Rt) du SARS-CoV-2 à

la date du 19/09/2021 est, toujours selon M. Merabet, de 0.91 (+/- 0.01), tandis que la positivité continue sa baisse: 10.33%, soit la plus basse depuis 9 semaines.

M. Merabet a rappelé l'importance de la vaccination, des mesures préventives individuelles et collectives et du strict respect du protocole thérapeutique national.

À vrai dire



Les dossiers du nouvel exécutif

La nouvelle mouture du gouvernement est en phase de construction, avec cette fois-ci une connotation quasi libérale, en lieu et place du défunt législatif plutôt à dimension culturelle. Il serait prématuré et injuste de porter des jugements hâtifs sur les intentions à mettre en œuvre du nouvel hôte de la primature et toute son équipe mise en place. Sur les pupitres de nombre de ministères, maints dossiers sont toujours en suspens, inhérents aux politiques publiques tel l'enseignement, la santé, l'emploi. Mais également, les volets des investissements et économies mis sur orbite, par les grands chantiers ouverts un peu partout sur le territoire du royaume. Cependant, il faut bien dire que l'industrie du tourisme n'aurait pas suffisamment joui de tous les égards en termes de structuration, de promotion et de priorisation, aussi bien par le service central que l'action régionale, en dépit des diverses initiatives tentées par-ci, par-là, sans impact réel sur l'éclosion du tourisme en vue d'être au diapason de la vocation prioritaire qui lui est assignée, il y a des lustres. A cet égard, on citera sans crainte de se faire contredire, le cas de la première station balnéaire du pays qui ne parvient pas de se libérer de ses carcans paralytiques, malgré les coups de pouce qu'on ne cesse de lui administrer à cet effet. En effet, la capitale du Sous, puisque c'est d'elle dont il est question, renferme un potentiel à grande échelle en matière de climat clémente à longueur d'année, de site balnéaire hors pair, de communauté avenante et hospitalière, de structure diversifiée (Spa, Golf, Eco...), de haut calibre, d'arrière pays de valeur exotique et ressourçante. En fait, même si ces potentialités exceptionnelles qui, en principe, devraient offrir à la destination l'envergure recherchée, il ne sera plus tolérable d'en sous-estimer ni d'en ignorer toutes les retombées sur la cité, la région et la nation en général. Le site d'Agadir, pôle d'attractivité de premier ordre et charnière économique par excellence, nécessite un intérêt tout particulier pour son décollage effectif. Le travail laborieux qui s'y opère avec abnégation et détermination par les promoteurs et les promoteurs du secteur s'avère salutaire. Mais, il devrait être, à notre sens, valorisé et fructifié par l'implication de l'Etat en sa qualité de stratège et de parrain de l'industrie touristique en collaboration étroite avec les intervenants de la région. Le nouvel exécutif dont le chef de file est originaire des parages et conscient de ses atouts, se devrait donc s'y pencher pour en faire un véritable bijou drainer des visiteurs, pourvoyeur de devises et générateurs de pistes d'emploi. Comment s'y prendre ? C'est là la mission des vrais opérateurs régionaux du domaine qui se savent se charger de mettre en avant la stratégie, la méthode et les moyens qu'il faut. Et puis, ce sera d'abord la volonté authentique de l'Etat et de l'appui tant budgétaire, technique qu'institutionnel pour mettre à exécution ce plan d'action monté sur le terrain de la région et non pas dans les locaux du département à Rabat.

Un vétéran de la presse nous quitte

Boubker Monkachi tire sa révérence

Le journaliste, intellectuel et communicateur Boubker Monkachi est décédé, dimanche à Casablanca, à l'âge de 78 ans.

Le défunt est considéré comme l'une des figures professionnelles éminentes de l'histoire de la presse marocaine. Il avait rejoint l'Union marocaine du travail- UMT- dans les années soixante-dix du siècle dernier, où il avait pris en charge la direction de la communication et des relations internationales.

En 1972, le défunt a travaillé dans le journal : « L'avant-garde », organe de l'UMT, dont il a été le secrétaire de rédaction, avant de rejoindre le quotidien « Maghreb Information », pendant deux ans, en succédant à feu Si Mohamed Laghlam, en tant que directeur de publication.

En 1976, le défunt a rejoint l'agence Maghreb Arabe Presse – MAP-, où il a dirigé le département économique et social, jusqu'en 1982.

Par la suite, il a accompli plusieurs missions de presse, avant d'occuper le poste de directeur de la communication et de l'information à la Confédération générale des Entrepreneurs au Maroc - CGEM. Natif d'Ouezzane, Monkachi était connu, en plus de sa carrière de journaliste, pour être un expert en communication stratégique.

Il a également été engagé pendant de nombreuses années au sein de l'Union marocaine du travail et dans l'action syndicale. Ce qui lui a permis de nouer de nombreuses relations et amitiés dans les cercles politiques et culturels progressistes.

Le décès de Boubker Monkachi a laissé une profonde tristesse dans le corps médiatique national et parmi sa famille, ses proches, ses connaissances et amis.

Face à cette douloureuse perte, le directeur de la publication d' « ALBAYANE » et son comité de rédaction présentent leurs sincères condoléances à toute la famille du défunt, à ses enfants, petits-enfants et beaux-parents, ainsi qu'à tous ses amis. A tous, nous implorons le Tout-puissant de leur accorder patience et consolation, et au regretté défunt Sa sainte miséricorde.

« Nous sommes à Dieu et à Lui nous retournons »



ROYAUME DU MAROC

AGENCE POUR L'AMENAGEMENT DE LA VALLEE DU BOUREGREG

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT

N°27/AO/BOUREGREG/2021

SEANCE PUBLIQUE

Le jeudi 14 octobre 2021 à 10h30 il sera procédé, aux bureaux de l'Agence pour l'Aménagement de la Vallée du Bouregreg, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix pour la réalisation des travaux d'entretien des espaces publics du projet d'aménagement de la vallée du Bouregreg.

Le présent appel d'offres est lancé par l'Agence pour l'Aménagement de la Vallée du Bouregreg, Etablissement Public doté par la loi 16-04 de la personnalité morale et de l'autonomie financière et chargé par ladite loi de l'aménagement et de la mise en valeur des deux rives de l'Oued Bouregreg.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré aux bureaux de la Direction des Achats de l'Agence pour l'Aménagement de la Vallée du Bouregreg sis avenue Prince Héritier Sidi Mohamed, Salé, Maroc. Il peut également être téléchargé à partir du portail marocain des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de 150 000,00 Dirhams.

Le coût des travaux objet de l'appel d'offres est estimé à 9 293 520,00 Dirhams Toutes taxes comprises.

Les pièces justificatives à remettre par les concurrents sont celles exigées au niveau de l'article 25 du Règlement relatif aux marchés de l'Agence pour l'Aménagement de la Vallée du Bouregreg (RMA) approuvé le 8 décembre 2014 et complétées ou modifiées par celles exigées au niveau du règlement de la consultation. Ledit RMA est disponible sur le site www.bouregreg.com.

Les plis sont, au choix des concurrents :

- 1- soit déposés, contre récépissé, dans les bureaux de la Direction des Achats de l'Agence pour l'Aménagement de la Vallée du Bouregreg sis avenue Prince Héritier Sidi Mohamed, Salé, Maroc ;
- 2- soit envoyés, par courrier recommandé avec accusé de réception, aux bureaux précités ;
- 3- soit remis, séance tenante, au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance, et avant l'ouverture des plis.

Une visite des lieux est prévue le 30 septembre 2021 à 10h00 Le lieu de rencontre est l'entrée des bureaux de l'Agence

Pour tout renseignement, contacter Mr. Mustapha EZLAG : m.ezlag@bouregreg.gov.ma, +212.537.21.65.45

جامعة السلطان مولاي سليمان كلية الآداب والعلوم الإنسانية - بني ملال

UNIVERSITÉ SULTAN MOULAY SLIMANE
FACULTÉ DES LETTRES ET DES SCIENCES HUMAINES - BENI MELLAL

إعلان عن إجراء مباراة لتوظيف استاذ للتعليم العالي مساعد

تنظم كلية الآداب والعلوم الإنسانية بني ملال مباراة لتوظيف استاذ للتعليم العالي مساعد (نورة 2021/10/20) كالتالي :

عدد المناصب	التخصص
واحد (1)	علم الاجتماع

تفتح المباراة في وجه المرشحين الحاصلين على شهادة الدكتوراه أو دكتوراه النواة أو أية شهادة أخرى معترف بمعاملتها لاحداهما .

على الراغبين في اجتياز هذه المباراة التسجيل وجوبا على الرابط الإلكتروني :

<http://econcours.usms.ac.ma/> وذلك قبل : 2021/10/14

يجب على المرشحين المعقولين لاجتياز الاختبار الشفوي الالتزام بوضع الوثائق المشار إليها أسفله لدى مصلحة الموارد البشرية بالمؤسسة .

يتكون ملف الترشيح من الوثائق التالية :

- طلب خطي موجه لرئيس المؤسسة يحمل العنوان البريدي والإلكتروني للمرشح ورقم الهاتف .
- ترخيص اداري لاجتياز المباراة + شهادة العمل ،
- نسختان من بطاقة التعريف الوطنية
- نسختان من رسم الولادة حديثة العهد
- نسخة لكل من الشواهد المعتمد عليها
- نسخة من قرار المعادلة العلمية مسلم من طرف وزارة التعليم العالي والبحث العلمي وتكوين الاطر
- عند الاقتضاء .
- نسخة من اطروحة الدكتوراه
- نسخة من مجموع اعمال البحث التي قام بها المرشح بصفة شخصية او بالتعاون (مقالات او مؤلفات او دراسات متفرقة).....
- نسخة من السيرة الذاتية للمرشح .
- التزام بالشرف موقع بصحة المعلومات الواردة في ملف الترشيح ،

طبيعة الاختبارات وسيرها :

(1) التقاء عن طريق دراسة ملفات واعمال المرشحين .

(2) اختبار في شكل عرض ومنقطة بين المرشح ولجنة المباراة .

يتم تقييم كل اختبار بدرجة من 0 الى 20 ، وتعتبر كل درجة تقل عن 08 من 20 موجبة للرسوب .
تنشر لائحة المرشحين المعقولين لاجتياز الاختبارات الشفوية عبر بوابة للتشغيل العمومي وكذا على الموقع الإلكتروني للمؤسسة .

Amérique Latine

L'Algérie et le Polisario s'accrochent aux derniers vestiges du marxisme-léninisme

« L'Agence de presse algérienne APS annonçait, en grande pompe ces derniers jours, la reprise des relations entre deux pays d'Amérique du sud et la chimérique rase, une reprise qu'elle qualifie de « nouvelle victoire » du Polisario. »

■ Rachid Mamouni - MAP

La présumée « victoire » est en fait une diversion outre-atlantique pour cacher les multiples coups de massue que les pantins de Tindouf et leurs maîtres à Alger ne cessent de recevoir, sur le terrain et dans les arènes diplomatiques sur l'ensemble des continents.

Ce que l'APS a omis de rappeler dans ses dépêches euphoriques, c'est la nature idéologique des deux gouvernements en place au Pérou et en Bolivie, parce que c'est de ces deux pays qu'il s'agit. Deux gouvernements qui se nourrissent encore des idées marxistes, qui évoluent dans les schémas idéologiques des années 60 et 70 du siècle passé, et qui ignorent que la guerre froide a fini depuis des décennies et que le mur de Berlin est un musée à ciel ouvert qui témoigne de la faillite stridente de l'idéologie.

A Lima comme à La Paz, la reprise des relations avec une entité qui n'a aucune existence sur le terrain relève, à l'évidence, d'une démarche surannée et purement doctrinale. Les initiateurs de ces décisions ne doivent certainement pas ignorer que leurs décisions cherchent davantage un effet d'annonce, à l'image des vieux mouvements de la guérilla sud-américaine dont ils sont les héritiers zélés. Un effet d'annonce qui n'a aucune prise sur la réalité.

Un seul point suffirait peut-être pour comprendre la nature obsolète et anti-démocratique des deux gouvernements. A Lima comme à La Paz, le véritable pouvoir n'est pas exercé par les présidents en place, respectivement Pedro



Castillo et Luis Arce. Les deux chefs d'Etat se trouvent sous l'emprise des leaders des partis qui les ont portés à la présidence.

On est tenté de dire que les deux présidents se trouvent là où ils sont par défaut.

Pedro Castillo, un instituteur syndicalisé, a été choisi par le chef du parti, Vladimir Cerron, qui ne pouvait pas se présenter parce qu'il était sous le coup d'une condamnation pour corruption.

Luis Arce a été choisi lui parce que son mentor, Evo Morales, avait été chassé du pays par une foule en furie, en raison d'un scrutin falsifié qui allait lui permettre de rempiler, à l'algérienne, pour un quatrième mandat en 2019.

Au Pérou, la presse et l'opposition dénoncent sans cesse le fait que les rênes du pouvoir sont entre les mains du fondateur du parti « Pérou Libre », Vladimir Cerron. Les accointances de ce dernier avec les anciens marxistes du mouve-

ment Sentier Lumineux et de leurs héritiers du Movadef, sont de notoriété publique.

Un sondage publié vendredi fait ressortir que la majorité des Péruviens sont convaincus que c'est Vladimir Cerron, qui « dirige réellement le gouvernement ». Plusieurs ministres péruviens, dont le premier d'entre eux Guido Bellido, choisis par Vladimir Cerron, sont poursuivis par la justice péruvienne pour « apologie du terrorisme » et « appartenance » à des groupes qui ont terrorisé le pays par le passé.

Dans le même sondage, 63% des péruviens affirment être convaincus que « des ministres ont des liens avec le terrorisme ». Plusieurs politiciens péruviens ont dénoncé au cours des derniers mois la nomination de ces ministres qui ont flirté par le passé avec des organisations terroristes ou qui ne cachent pas leur sympathie avec des terroristes disparus. La décision de rétablissement des rela-

tions avec le Polisario a surpris le parlement à Lima, qui a convoqué immédiatement le ministre des Affaires étrangères pour donner des explications. Le spectacle de contorsionnisme, donné lundi dernier par le chef de la diplomatie, n'a pas convaincu les députés du bien fondé de la décision prise par le gouvernement. Le ministre a été recalé et devra repasser devant les députés, dans une session de rattrapage, pour tenter d'expliquer une décision inexplicable, sauf par l'idéologie. Une décision qui a ignoré les véritables intérêts du Pérou.

Le modèle suprême de Vladimir Cerron et de ses ouailles, fraîchement installés au pouvoir, se trouve à Caracas et à La Havane. L'opposition les accuse de vouloir transformer le Pérou en Venezuela de Nicolas Maduro avec ses 5 millions de réfugiés dispersés dans tous les pays du sous-continent, ses difficultés économiques inextricables et son taux d'inflation (3000%) qui dépasse l'entende-

ment. En Bolivie, le panorama n'est pas plus reluisant. Le véritable pouvoir, là aussi, est exercé par le chef du Mouvement vers le socialisme (MAS) – oui cela existe encore en Amérique du sud -, Evo Morales. Chassé du pouvoir après sa tentative de se faire élire en 2019 pour un quatrième mandat et exilé au Mexique et en Argentine pendant plus d'un an, Evo Morales était revenu à La Paz après l'accession de son poulain Luis Arce au pouvoir. Là aussi, l'opposition dénonce sans cesse que le pouvoir est exercé par une personne qui n'a obtenu aucun vote. L'antithèse de la démocratie dans toute sa splendeur.

Comme les péruviens, les boliviens observent, impuissants, comment le pouvoir place leur pays dans l'orbite du dictateur vénézuélien Nicolas Maduro en contrepartie de quelques gallons de pétrole.

Pérou Libre et le MAS sont deux formations qui s'identifient à la mouvance latino-américaine des partis de gauche qui pensent que l'idéologie pourrait encore constituer un moteur de l'histoire. C'est dans ce contexte qu'il faut lire leur décision de rétablir des relations avec une entité chimérique. Il faudra peut-être leur rappeler que leur décision ne changera rien à la réalité sur le terrain. Une réalité qui fait que le Sahara est dans son Maroc et que le Maroc est dans son Sahara. Que les sahraouis, avec une participation massive aux élections, apportent chaque cinq ans la preuve de leur appartenance au Royaume. Que La marche du développement bat son plein dans les provinces du sud sans attendre la décision de qui que ce soit. Et que, enfin, « Alea jacta est ».

64ème Conférence générale de l'AIEA sous présidence marocaine Un bilan riche en réalisations

La 64ème Conférence générale de l'AIEA, dont la présidence a été assurée au cours des douze derniers mois par le Maroc, a été marquée par de multiples et importantes actions et réalisations ayant trait aux domaines de la science, de la technologie, de la sûreté et de la sécurité nucléaires, ainsi qu'à la coopération entre l'agence et l'Afrique et au renforcement des capacités nationales sur le continent africain.

Intervenant, lundi, lors la séance d'ouverture de la 65ème session de la Conférence générale de l'AIEA, l'ambassadeur, représentant permanent du Royaume auprès des organisations internationales à Vienne, Azzeddine Farhane, président de la 64ème session de ladite Conférence, a relevé que « la présidence du Maroc au nom du Groupe Afrique a été marquée par l'adoption par consensus de nouvelles résolutions ».

Il a cité, dans ce sens, la résolution sur le Projet d'action intégrée contre les zoonoses (ZODIAC), qui vise à atténuer les épidémies futures grâce à l'utilisation de techniques dérivées du nucléaire.

Dans le cadre de ce projet, l'Agence aide les États membres à réaliser les objectifs de développement durable de l'ONU, notamment ceux ayant trait à la bonne santé et au bien-être (objectif 3), à la vie terrestre (objectif 15) et aux partenariats (objectif 17). Cette initiative louable est soutenue activement et financièrement par les États membres, notamment le Royaume du Maroc, qui a fourni un appui financier à cet effet, a-t-il relevé.

Il s'agit également de la résolution sur l'Agence internationale de l'énergie atomique et la pandémie de COVID-19, a énuméré M. Farhane, qui a mis en relief les mesures proactives prises par l'Agence dans le cadre de la plus grande initiative pratique de son histoire pour fournir un appui à plus de 125 pays dans le monde entier.

« Grâce à cette initiative, un tiers des États membres africains de l'Agence ont reçu une assistance précieuse en vue de l'utilisation de technologies dérivées du nucléaire, de savoir-faire technique et d'équipements nucléaires et radiologiques pour la détection rapide et la prévention de la COVID-19 », s'est félicité le diplomate marocain.

De même, il a été procédé à l'adoption de la résolution sur le projet de rénovation des laboratoires des applications nucléaires de l'Agence à Seibersdorf (ReNuAL+). Ce projet important répond à la nécessité de moderniser les laboratoires des applications nucléaires pour suivre l'évolution technologique de plus en plus rapide, a expliqué M. Farhane, qui a mis en avant le rôle de chef de file que jouent ces laboratoires sur la scène internationale en constituant des réseaux mondiaux, comme ceux de la lutte contre les maladies animales soutenus par l'Initiative sur les utilisations pacifiques (PUI), le Fonds pour la renaissance africaine et la coopération internationale, et bien d'autres initiatives.

« Dans le contexte mondial actuel, il importe de souligner la contribution de ces laboratoires aux efforts de lutte contre les maladies animales et les zoonoses transfrontières déployés par les États membres », a-t-il dit, notant que le Maroc fait aussi partie des États membres qui ont fourni un appui financier à ce projet majeur.

Par ailleurs, pendant sa présidence, le Royaume, a-t-il poursuivi, a veillé à ce que la question du rôle des technologies nucléaires dans la lutte contre le cancer du col de l'utérus figure à l'ordre du jour de la Conférence générale en organisant, juste après la première séance plénière de la 64ème Conférence générale, une table ronde virtuelle de haut niveau ayant pour thème : « Le rôle de la technologie nucléaire dans la lutte contre le cancer du col de l'utérus en Afrique : leçons du passé et perspectives d'avenir ». Les participants à la 64ème Conférence générale ont salué les résultats de cette réunion, qui a mis en lumière l'importance qu'il y avait à sensibiliser les populations d'Afrique au cancer du col de l'utérus afin de tirer les enseignements des expériences antérieures, de partager les meilleures pratiques et de créer des mécanismes qui renforcent les synergies, le dynamisme et l'intégration de toutes les parties prenantes dans la lutte présente et à venir contre cette maladie, a-t-il souligné.

En ce qui concerne la coopération entre l'Afrique et l'Agence, M. Farhane a indiqué que le Maroc considère l'Accord régional de coopération pour l'Afrique sur la



recherche, le développement et la formation dans le domaine de la science et de la technologie nucléaires (AFRA) comme un bon exemple de coopération régionale réussie entre l'Afrique et l'Agence. Cet accord, a-t-il enchaîné, institue un cadre permettant aux États membres africains de consolider la coopération régionale en renforçant la viabilité et l'autonomie de la région par une collaboration avec les institutions régionales et les centres d'excellence en Afrique.

Les contributions de l'Agence au renforcement des capacités nationales sur le continent africain méritent donc d'être soulignées, a-t-il plaidé, relevant que l'Agence apporte son soutien, dans le cadre de projets de coopération technique, à 45 pays d'Afrique. L'Agence appuie notamment la mise en œuvre de projets nationaux et régionaux dans des domaines tels que l'alimentation et l'agriculture, la santé et la nutrition, l'énergie, le développement des connaissances nucléaires, la sûreté, l'eau et l'environnement, les applications industrielles et la technologie des rayonnements, a-t-il soutenu.

Dans le cadre de la coopération continue entre l'Agence et le continent africain, le Maroc a reçu deux distinctions, a-t-il fait observer, précisant que le Centre national de l'énergie, des sciences et des techniques nucléaires (CNESTEN) est devenu, le 26 janvier 2021, le premier

centre collaborateur de l'AIEA sur le continent africain pour l'utilisation des techniques nucléaires dans la gestion des ressources en eau, la protection de l'environnement et les applications industrielles.

En outre, l'Agence marocaine de sûreté et de sécurité nucléaires et radiologiques (AMSSNuR) est devenue, le 16 juillet 2021, le premier centre collaborateur de l'AIEA en Afrique dans le domaine de la sécurité nucléaire, a-t-il rappelé.

Il a fait remarquer également que le Forum des organismes de réglementation nucléaire en Afrique (FNRBA), dirigé par l'Agence marocaine de sûreté et de sécurité nucléaires et radiologiques (AMSSNuR), a obtenu le statut d'observateur comme suite à l'adoption de sa charte en 2019, le Conseil des gouverneurs ayant décidé en juin de lui octroyer ce statut, ce qui lui permet de se faire représenter à la Conférence générale de cette année et renforce le rôle des organismes de réglementation africains dans le domaine de la sécurité et de la sûreté nucléaires.

M. Farhane a affirmé que le Maroc insiste sur la nécessité de redoubler d'efforts pour revoir la composition du Conseil des gouverneurs, étape essentielle au renforcement de la gouvernance au sein de l'Agence, conformément à l'amendement de l'article VI du Statut de l'Agence adopté il y a 21 ans, à la 43ème session de la Conférence générale de l'AIEA.

« L'amendement de l'article VI ayant été accepté à ce jour par 62 États membres seulement sur les 116 requis pour son entrée en vigueur, le Royaume du Maroc s'est attaché, pendant sa présidence, à sensibiliser les États à l'importance de cette entrée en vigueur », a-t-il dit, notant qu'à cette fin, la présidence a envoyé une communication officielle pour demander à tous les États membres d'œuvrer ensemble à l'entrée en vigueur de cet amendement, d'autant plus que la Conférence générale examinera à la présente session, au titre du point 22 de l'ordre du jour, le rapport du Directeur général sur les progrès accomplis en vue de l'entrée en vigueur de l'amendement de l'article VI.

Elections du 8 septembre

La lettre de M. Hilale au Conseil de sécurité et au SG distribuée aux 193 Etats membres de l'ONU

« Le Secrétariat général des Nations Unies vient de publier, en tant que document officiel du Conseil de Sécurité, dans les six langues de l'organisation, la lettre adressée le 10 septembre dernier, par l'ambassadeur Représentant permanent du Maroc, Omar Hilale, au Conseil de Sécurité et au Secrétaire général de l'ONU, portant sur le déroulement des élections générales le 8 septembre au Royaume, y compris au Sahara marocain. »

Ce document souligne que le taux de participation élevé des populations du Sahara marocain est «une nouvelle confirmation, par les urnes, de l'attachement indéfectible des citoyens des Provinces du Sud à leur marocanité». Dans cette lettre, qui a été distribuée aux 193 États membres des Nations Unies, et désormais consignée dans les annales de l'ONU, l'ambassadeur Hilale a informé la communauté internationale «que le 08 septembre 2021 a été une journée historique pour le Maroc, marquée par la tenue, pour la première fois, d'élections générales -législatives, communales et régionales- sur l'ensemble du territoire national, y compris au Sahara marocain».

Il a ajouté que "le taux de participation à l'échelle nationale a atteint 50,35%. Il s'agit d'un taux record en comparaison aux échéances électorales précédentes, et ce, malgré les contraintes imposées par la pandémie du Covid-19".

En ce qui concerne la tenue de ces élections dans les provinces du Sud du Royaume, M. Hilale a relevé qu'"au Sahara marocain, les taux de participation ont atteint 66,94% dans la région de Laâyoune-Sakia El Hamra et 58,30% dans la région de Dakhla-Oued Ed Dahab".

Et d'ajouter qu'au "niveau provincial, les taux de participation au Sahara marocain sont encore plus remarquables. Dans la région de Dakhla-Oued Ed Dahab, le taux a été de 79,64% dans la province d'Aousserd et de



54,40% dans la province d'Oued Ed Dahab; et dans la région de Laâyoune-Sakia El Hamra, ces taux ont enregistré 85,20% dans la province de Tarfaya, 67,37% dans la province d'Es-Smara, 68,65% dans la province de Laâyoune et 64,10% dans la province de Boujdour". Dans ce cadre, l'ambassadeur du Royaume a fait valoir que "la population des deux régions du Sahara marocain a fait montre d'une grande adhésion à ce triple

scrutin, avec les taux de participation les plus élevés au Maroc", soulignant que "la participation massive de la population du Sahara marocain à ce scrutin constitue une nouvelle confirmation, par les urnes, de l'attachement indéfectible des citoyens des provinces du Sud à leur marocanité, ainsi qu'à l'exercice de leur droit inaliénable de gestion démocratique de leurs affaires locales, dans le cadre de la souveraineté et de l'intégrité

territoriale du Maroc".

Le diplomate marocain a, en outre, indiqué que "ces élections ont été suivies et observées, en toute indépendance et neutralité, par 5,020 observateurs nationaux et internationaux. Il s'agit de 4,891 observateurs nationaux, dont 568 observateurs du Conseil National des Droits de l'Homme (CNDH), ainsi que 129 observateurs internationaux, représentant notamment plusieurs pays d'Afrique, d'Europe, d'Asie et du Monde Arabe, des organisations internationales et régionales, des parlements nationaux et internationaux et des organisations non-gouvernementales et de la société civile". "Ces observateurs nationaux et internationaux ont tous attesté du déroulement de ces élections de manière démocratique, transparente et inclusive, conformément aux procédures régissant les processus électoraux ainsi qu'aux standards internationaux les plus élevés", a fait remarquer l'ambassadeur du Maroc.

"Ces observateurs ont déclaré que ces élections se sont déroulées dans des conditions normales, notant qu'aucun incident susceptible d'entacher la transparence du scrutin n'a été relevé au niveau de toutes les régions du Royaume", a-t-il conclu.

La distribution de ce document d'une extrême importance coïncide avec le début, ce lundi, des travaux des réunions de haut niveau de l'Assemblée générale avec la présence à New York de hauts dirigeants des États membres de l'ONU.

Laâyoune: le Gabon célèbre le 61^e anniversaire de son indépendance



L'ambassade du Gabon à Rabat a choisi la ville de Laâyoune pour célébrer le 61^e anniversaire de l'indépendance de ce pays africain ami, qui avait ouvert en janvier 2020 un consulat général dans la capitale du Sahara marocain.



Un programme riche a été conçu pour cette célébration organisée samedi et dimanche sous le signe "Le Gabon à Laâyoune", dont des prestations artistiques reflétant le riche patrimoine culturel gabonais, une exposition de produits gabonais, des dons de kits scolaires et des

visites de plusieurs projets à Laâyoune.

Pour le 1^{er} conseiller de l'ambassade du Gabon à Rabat, Tatiana Maghouya Iga Iga, Laâyoune est une ville "en pleine expansion" et il s'agit de donner un contenu à la présence consulaire gabonaise au Sahara

marocain et montrer aux autres pays amis du Maroc que cette région connaît un développement très rapide.

Après avoir salué l'appui des autorités locales au consulat général du Gabon à Laâyoune, la diplomate gabonaise a réitéré le soutien indéfectible de son pays à l'intégrité territoriale du Royaume.

Elle a fait savoir que cette présence diplomatique augure d'un avenir prometteur pour les relations d'amitié historiques entre les deux pays en particulier sur le plan économique.

Pour le wali de la région Laâyoune Sakia-El Hamra, Abdeslam Bekrate, la célébration du 61^e anniversaire du Gabon à Laâyoune est un "grand événement" qui témoigne de cette relation "exceptionnelle" et cette fraternité "très forte" qui existent entre le Maroc et le Gabon et dont les fondements ont été posés par feu SM Hassan II et feu le président Haj Omar Bongo. M. Bekrate a indiqué que les activités organisées dans le cadre de cette célébration donnent un contenu "très fort" à la présence du consulat du Gabon à Laâyoune, se félicitant du soutien inconditionnel et sans faille exprimé par le Gabon à la marocanité du Sahara.

Journée internationale de la paix

Pour un monde plus égalitaire et équitable

La Journée internationale de la paix, célébrée le 21 septembre, intervient cette année alors que le monde essaye de se relever de la pandémie de Covid-19, en engageant une réflexion à même d'aider tout le monde à mieux se rétablir, à devenir plus résilient et à transformer la planète terre en un monde plus égalitaire, plus juste, équitable, inclusif, durable et plus sain.

La pandémie est connue pour avoir frappé le plus durement les groupes défavorisés et marginalisés, alors que les personnes en zones de conflit sont particulièrement vulnérables en termes de manque d'accès aux soins de santé. La Journée internationale de la paix sera ainsi consacrée au renforcement des idéaux de paix au sein de toutes les nations et peuples, notamment les groupes défavorisés et marginalisés.

Placé sous le thème "Se relever, pour un monde plus égalitaire et durable", cet événement international sera l'occasion d'appeler le monde à fêter la paix en luttant contre les actes de haine, y compris ceux en ligne, et en répandant la compassion, la gentillesse et l'espoir, afin de combattre cette pandémie et de guérir, ensemble. Conformément à l'appel lancé par le Secrétaire général des Nations-Unies en faveur d'un cessez-le-feu mondial



en mars dernier, le Conseil de sécurité a adopté à l'unanimité, en février 2021, une résolution appelant les États membres à soutenir une "pause humanitaire durable" dans les zones de conflit. Malgré les restrictions de voyage et les fermetures économiques, les changements climatiques sont encore bien présents d'où la nécessité d'une économie mon-

diale verte et durable créatrice d'emplois, qui réduit les émissions et renforce la résilience aux impacts climatiques.

La Journée internationale de la paix a été décidée en 1981 en vertu de la résolution A/RES/36/67 de l'Assemblée générale des Nations Unies car la promotion de la paix fait partie des principaux buts de l'Organisation

des Nations Unies en vertu de sa Charte. La date de célébration de cette Journée a été choisie pour cadrer avec la séance d'ouverture de l'Assemblée générale, qui se tient annuellement le troisième mardi de septembre. Journée de non-violence et de cessez-le-feu, elle est non seulement l'occasion de respecter une cessation des hostilités pendant une journée, mais également une opportunité pour réfléchir à une nouvelle manière innovante de renforcer l'Etat de droit en se basant sur le dialogue et le respect. Elle se veut l'occasion de renforcer l'idéal de paix, tant au sein des pays et des peuples qu'entre eux.

L'ONU invite toutes les Nations et les populations à respecter une cessation des hostilités pendant cette journée et à marquer celle-ci par des activités d'information et de sensibilisation du public sur les sujets liés à la paix. Selon le Programme de développement durable à l'horizon 2030, "il ne peut y avoir de développement durable sans paix ni de paix sans développement durable". Afin de parvenir à la réalisation de cet idéal, le monde a besoin d'une nouvelle approche globale pour renforcer l'état de droit et promouvoir le développement durable, en se basant sur le dialogue et le respect.

Pénurie des Matières premières et hausses des cours mondiaux Les difficultés d'approvisionnement et les coûts de transport des facteurs pénalisants

« Tous les pronostics s'accordent à confirmer aujourd'hui la tendance baissière et inquiétante de la production de plusieurs matières premières à la fois agricoles, industrielles et énergétiques. Du coup, l'approvisionnement des différents marchés pose une problématique et devrait freiner la production de bon nombre d'entreprises. »

■ Fairouz EL Mouden

La baisse de la production combinée aux soucis d'approvisionnement entraîne une hausse sans précédent des prix des matières premières et partant des coûts de transport. La crise sanitaire n'a fait, quant à elle, qu'aggraver la situation...

L'inquiétude augmente d'un cran auprès des agriculteurs, des industriels et des opérateurs du secteur énergétique. Les prochains mois seraient, selon les prévisions globalement difficiles. Les difficultés d'approvisionnement affichent un niveau historiquement élevé. La forte demande sur de nombreux produits occasionnés par le déclenchement de la pandémie de la Covid-19 a provoqué une hausse sans précédent des cours des intrants et matières premières.

Dans l'industrie, trois grands secteurs figurent parmi les plus touchés par les difficultés en question. Il s'agit de l'industrie automobile largement affectée par la hausse des prix de nombreux intrants. Les semi-conducteurs fabriqués en Asie affichent une forte baisse dans la production, ce qui se traduit en conséquence par l'indisponibilité des puces électroniques et des accessoires nécessaires. Il en découle un retard dans la livraison de plusieurs marques de voitures neuves. Les prévisions annoncent une poursuite de cette tendance négative d'ici à 2022 avec toutefois, des réductions de production qui s'élèvent à plus de 40% chez certains producteurs, notamment Toyota. Il en est de même pour la fabrication d'équipements électroniques et aussi le Bâtiment.

Il faut dire aussi que les conditions climatiques (sécheresse et fortes pluies) sont à l'origine des pénuries de plusieurs produits et matériaux et alimentations. Depuis plusieurs mois et précisément depuis le premier trimestre 2020, les



opérateurs craignent une forte pénurie de matériaux : Bois, acier, plastiques...

Les produits informatiques figurent aussi sur la liste des produits qui ont subi une forte perturbation de matériaux. La liste s'élargit par ailleurs aux produits alimentaires avec forte baisse des productions de blé chez les principaux pays producteurs, à savoir la France et le Canada. Cette baisse des rendements causée en gros par l'effet des grandes chaleurs ou de fortes pluies s'est répercutée par une flambée des prix du blé au niveau mondial, soit plus de 30% du cours du blé sur le marché mondial. Selon, les dernières prévisions de la DPEF, la tendance

hausnière enregistrée sur le premier semestre 2021 devrait s'atténuer. Pour rappel, les prix des produits de base avaient connu un fort rebond sur les sept premiers mois de 2021, suite à une reprise de la demande mondiale et des contraintes diverses sur l'offre, indique la DPEF.

« Ainsi, l'indice des prix des produits énergétiques, a augmenté de 67%, en glissement annuel. De son côté, l'indice des prix des produits non énergétiques a progressé de 37%, porté par les métaux de base (+52%), les fertilisants (+50%) et les produits alimentaires (+34%). Les cours du pétrole (Brent) ont enregistré 66 dollars le baril en moyenne sur les sept premiers mois de 2021, en hausse de

60% en glissement annuel. Ils ont atteint 74 dollars en moyenne en juillet, leur plus haut niveau depuis octobre 2018, rapporte la note de la DPEF. Les cours du gaz butane se sont établis à 542 dollars la tonne en hausse de 50% en glissement annuel. Ils ont atteint 631 dollars la tonne en juillet, leur plus haut niveau depuis octobre 2018, soit une hausse de 67% sur un an.

La flambée des cours du gaz naturel est liée à une compression de l'offre mondiale expliquée par la réduction des approvisionnements de gaz russe et la remontée des prix gaziers européens. Les cours du phosphate brut sont restés stables à 125 dollars la tonne en juillet, leur plus haut niveau depuis 2013, marquant, néanmoins, une hausse de 67% sur un an.

Cette forte remontée des prix des produits phosphatés est attribuée aux niveaux élevés des cours des produits agricoles (maïs, soja, sucre...) et des produits énergétiques, impactant positivement les marchés des engrais.

Les cours du blé tendre (SRW) ont enregistré 272 dollars la tonne en moyenne en hausse de 22% en glissement annuel. Après une correction baissière en juillet (-9% sur un mois à 251 dollars la tonne), les prix du blé ont marqué une remontée pour atteindre 285 dollars la mi-août, suite à l'inquiétude sur l'état des cultures, frappées par une sécheresse en Amérique du Nord et des pluies en Europe.

La remontée des cours du blé devrait être atténuée, annonce la direction des prévisions et des études financières. Les cours du sucre ont poursuivi leur remontée pour atteindre 446 dollars la tonne le 18 août, leur plus haut niveau depuis mars 2017. La tendance haussière des cours sucriers est tirée par une forte demande cette année, des disponibilités mondiales rétrécies, des exportations indiennes limitées par une pénurie de conteneurs et des perspectives de récolte moins favorables au Brésil, en Russie, dans l'UE et en Thaïlande, conclut la DPEF.

Offre exportable des produits agricoles

Le Maroc s'offre un showroom new-yorkais



Une vaste campagne de communication, accompagnée d'un showroom éphémère haut en couleurs dans le prestigieux quartier de Hudson Yards Public Square & Gardens, a été lancée par le Royaume. Cette action a été imaginée afin de promouvoir l'offre exportable marocaine autour d'un moment de partage où les New-Yorkais sont invités à venir visiter et déguster, parfois « à l'aveugle » les fines bouchées spécialement conçues par la Cheffe marocaine Yasmina Ksikes. La thématique adoptée pour cette action de promotion est : « Morocco, Kingdom of Taste » et cinq filières sont mises en valeur sous forme d'îlots, à savoir : Filière fruits et légumes, Filière agrumes, Filière oléicole, Filière Produits du terroir et Filière Produits de la pêche. En effet, l'offre exportable marocaine regroupe un ensemble de facteurs permettant d'offrir une variété de produits riches par leurs diversités,

reconnus par leur traçabilité, uniques par leurs saveurs et aussi compétitifs grâce à la politique agricole mise en place ces dernières années par le pays.

Les produits agricoles et halieutiques marocains sont à présent un gage de fiabilité, de crédibilité et d'authenticité. À l'heure où les tendances de consommations sont orientées vers une alimentation saine et responsable, le Maroc, avec tous les efforts déployés, peut se vanter de répondre à ces critères.

Le Maroc est depuis longtemps considéré comme un pays à vocation agricole dont les atouts naturels confèrent à ses produits une compétitivité naturelle à l'international. Grâce à une politique agricole innovante et dynamique, et à un ensemble de facteurs géographiques et humains, le Maroc est devenu en quelques années un acteur majeur des exportations agroalimentaires et halieutiques. Cette compéti-

tivité a une origine multiple :

- Une grande fraîcheur et une qualité gustative des produits.
- Des conditions climatiques exceptionnelles assurant une grande disponibilité des produits de base.
- Un coût de la vie et de la main-d'œuvre très inférieur à celle d'Europe ou d'autres pays.
- Une excellente position géographique qui fait du Maroc un hub africain d'envergure tournée à la fois vers l'Europe et l'Afrique.
- Une destination attractive pour les investissements étrangers. A ce titre, et dans le cadre de ses missions de promotion et de développement des produits agro-alimentaires et halieutiques, l'Etablissement Autonome de Contrôle et de Coordination des Exportations (EACCE) – Morocco Foodex, organise cette action d'information et de promotion inédite à destination des consommateurs sur le marché américain

Aéroports marocains

Un taux de récupération de 65% du trafic passager pré-Covid

Les aéroports du Maroc ont enregistré, durant la période allant du 15 juin au 31 août 2021, un volume de trafic commercial international de 3.560.526 passagers, accueillis à travers 31.202 vols internationaux, selon l'Office national des aéroports (ONDA).

Ce volume représente un taux de récupération par rapport à la même période de l'année 2019, de 65% pour les passagers et 77% pour les mouvements, précise l'ONDA dans son bilan du trafic aérien commercial pour la période allant du 15 juin au 31 août 2021.

L'aéroport Casablanca/Mohammed V a accueilli 1.457.154 passagers internationaux, récupérant ainsi 58% du trafic de 2019, alors que l'aéroport de Marrakech avec 565.680 passagers, a enregistré un taux de récupération de 46%, indique la même source.

D'autres aéroports ont même dépassé leur trafic de 2019, à savoir, notamment, les aéroports de Tétouan (133 %), Nador (127 %), Tanger (114 %), Al Hoceima (106 %) et Oujda (105 %).

Durant le seul mois d'août 2021, le trafic international commercial des aéroports du Maroc a récupéré 82 % du trafic passagers de 2019, un taux rivalisant avec celui des pays du bassin méditerranéen, notamment la France (70 %), l'Espagne (68 %), et la Turquie (76 %), relève l'Office.

Cette performance s'explique, selon l'Office, par l'évolution importante du trafic aérien, suite aux Hautes Instructions Royales qui ont accompagné le lancement de l'opération Marhaba 2021. Ainsi, plusieurs lignes ont été créées et de nombreuses fréquences ont été renforcées par les compagnies aériennes, contribuant à renforcer la connectivité aérienne du Maroc durant cette période.

Par ailleurs, l'ONDA rappelle que cette période a été marquée par la création de plusieurs nouvelles lignes aériennes, dont notamment les liaisons Casablanca – Düsseldorf, Marrakech – Saragosse, Fès – Rotterdam, Oujda – Murcie, Rabat – Malaga, Agadir – Lisbonne.

En ce qui concerne la connectivité, l'aéroport Casablanca/Mohammed V occupe la première place avec 75 liaisons aériennes, suivi par l'aéroport de Marrakech (58), l'aéroport de Fès (34), l'aéroport de Tanger (28) et l'aéroport de Nador (18).

S'agissant du trafic mouvements d'avions, la part de l'aéroport Mohammed V est de 41% de ce trafic, l'aéroport Marrakech Ménara (16%) et l'aéroport Tanger Ibn Batouta (10%).

Un répartition du trafic aérien international commercial par faisceau géographique fait ressortir que le trafic avec le continent européen et l'Amérique

du nord s'est démarqué avec des taux de récupération très significatifs du trafic de la même période de l'année 2019, respectivement de l'ordre de 74 % et de 65 %, tandis que les autres segments ont enregistré un taux au-dessous de 50 % du trafic enregistré en 2019.

Une part importante du trafic international a été enregistrée avec l'Europe. Les cinq premiers pays en tête du classement sont la France, l'Espagne, la Belgique, l'Italie et l'Allemagne.

En outre, le bilan montre qu'avec un taux de récupération de 64% par rapport à la même période de 2019, le trafic aérien domestique qui représente 11% du trafic global, a enregistré 460.856 passagers.

Pour sa part, le fret aérien s'est établi à 13.732 tonnes avec un taux de récupération de 74%, par rapport à la même période de l'année 2019.

Développement du secteur privé au Maroc

Présentation jeudi d'un rapport tripartite

La Banque africaine de développement (BAD), la Banque européenne d'investissement (BEI) et la Banque européenne pour la reconstruction et le développement (BERD) présenteront, jeudi prochain, leur premier rapport conjoint intitulé "Développement du secteur privé au Maroc : défis et opportunités en temps de pandémie de Covid-19".

Le rapport, qui sera présenté en visioconférence dans le cadre d'une conférence-débat, constitue "la première analyse commune à trois institutions financières internationales", indique un communiqué conjoint de la BAD, la BEI et la BERD.

Ce rapport relève les défis auxquels sont confrontées les entreprises marocaines dans le contexte actuel de crise sanitaire, économique et sociale. Il expose également les opportunités qui leur sont offertes. Des représentants du secteur privé, des institutions internationales et des médias assisteront à la présentation de la publication, fait savoir la même source. Lors de cette visioconférence, les principales conclusions du rapport seront détaillées. Ce sera notamment l'occasion d'exposer les possibilités générées par le dévelop-



pement de l'offre exportable du Maroc vers les pays du continent. L'évènement permettra également d'aborder les difficultés d'accès au financement des petites et moyennes entreprises du Royaume. Un panel de haut niveau réunira des personnalités

du secteur privé et des représentants des trois banques de développement. Les échanges porteront sur les recommandations pour un développement accéléré du secteur privé en vue de soutenir une croissance forte, résiliente et inclusive.



Aéronautique

La plateforme marocaine reprend de plus belle

■ Par Youness Akrim (MAP)

Après une période de vaches maigres sur fond de crise sanitaire et économique, la plateforme aéronautique marocaine reprend progressivement son élan, à la faveur de l'inauguration de nouvelles usines et du lancement de projets ambitieux de modernisation du secteur.

Au fur et à mesure des annonces successives d'inauguration ou d'extension des sites industriels par des opérateurs de renom, la reprise du secteur commence à se concrétiser doucement mais sûrement, avec un accent accru sur la digitalisation et la décarbonation, en ligne avec les dernières tendances de l'industrie à l'échelle mondiale.

La base aéronautique nationale, de par ses multiples atouts et son savoir-faire avéré, s'est imposée davantage en tant que destination de prédilection des grands noms du secteur, en quête d'un environnement sûr et propice à l'innovation et la création de la valeur.

Les dernières implantations industrielles accueillies en grande pompe au Maroc témoignent de cette confiance, d'autant plus que leurs initiateurs sont spécialisés dans des filières de haute technicité, à même de soutenir le rayonnement du Made in Morocco et la montée en compétence de l'industrie nationale. Parfaite illustration de cette percée, le partenariat scellé, fin août dernier, entre les deux opérateurs de l'Aéronautique Pilatus et Sabca pour le montage complet à Casablanca des aérostructures de l'aéronef PC-12. Le contrat prévoit l'assemblage du fuselage, ailes et commandes de vol y compris l'installation électrique

du câblage. Le premier fuselage aile assemblé dans la nouvelle unité industrielle de Sabca à Casablanca sera prêt à être livré à la ligne d'assemblage finale à Stans, en Suisse, d'ici la fin de 2022.

Après l'inauguration de son premier site à Casablanca en 2018, Hexcel, fabricant de matériaux composites avancés du secteur aéronautique, a décidé, récemment, l'extension de son usine de Casablanca, située au sein de la zone franche MidParc.

En fournissant des matériaux de structure légers à hautes performances utilisés, notamment, par les

industries de l'aéronautique commerciale, le spatial et la défense, ce noyau industriel conforte le positionnement du Maroc sur les plus hautes technologies aéronautiques mondiales.

Toujours à Midparc, cette zone franche multiservices qui fait le bonheur des entreprises de l'aéronautique, le groupe "Le Piston Français" (LPF) a inauguré une nouvelle usine dédiée à la production de pièces mécaniques de haute technicité pour l'aéronautique.

Il s'agit de la première usine au Maroc dédiée à l'usinage de pièces circulaires en métaux durs pour les

moteurs d'avions. Cette nouvelle structure intègre l'écosystème moteurs d'avions mis en place dans le cadre du plan d'accélération industrielle.

Aéronautique : vers une relance décarbonée

Les contours de l'industrie aéronautique du futur se précisent davantage, laissant présager un virage écologique vers l'avion vert et une production décarbonée. Toujours à l'écoute des tendances et des opportunités à saisir, les opérateurs marocains sont déterminés à réduire leur empreinte carbone et satisfaire ces nouvelles exigences.

C'est lors du dernier "Digital Aerospace Meetings" que les membres du Groupement des industries marocaines aéronautiques et spatiales (GIMAS) ont signé une lettre d'engagement moral pour la décarbonation, consacrant ainsi le caractère stratégique de cette orientation pour le Groupement.

Ainsi, ces membres, souhaitent "mener la décarbonation de leur production dans les meilleures conditions d'accompagnement possibles avec l'appui des instances gouvernementales et institutionnelles, et au même rythme que les actions menées aux niveaux européen et mondial".

L'appropriation des processus de l'Industrie 4.0 et la conquête de nouveaux marchés constituent, également, des enjeux cruciaux pour le GIMAS qui place beaucoup d'espoir dans la reprise de l'aérien et l'ouverture des frontières, une condition sine qua non pour une relance durable d'un secteur qui a fait montre d'une résilience à tout épreuve.



Evergrande

Les craintes de défaut montent, la Bourse de Hong Kong boit la tasse



Les craintes d'un effet domino en cas d'effondrement du géant chinois de l'immobilier Evergrande, qui doit faire face cette semaine à plusieurs échéances de remboursement de dette, prenaient de l'ampleur lundi faisant plonger la Bourse de Hong

Kong. Evergrande, qui croule sous une dette de plus de 300 milliards de dollars, avait reconnu la semaine dernière faire face à une "pression énorme" et prévenu qu'il pourrait ne pas être en mesure de faire face à

ses engagements financiers. Or il doit verser des intérêts sur certains de ses emprunts cette semaine, avec des échéances fixées à lundi et jeudi.

Un créancier cité par le journal financier chinois Caixin Global lundi a estimé qu'il y avait "99,99%" de chances qu'Evergrande ne soit pas en mesure de payer les intérêts dus au troisième trimestre.

En cas de défaut de paiement, beaucoup s'inquiètent des répercussions sur les autres entreprises du secteur immobilier, les banques et les petits investisseurs.

Le cours de l'action Evergrande a plongé de 17% lundi et près de 90% par rapport au début de l'année. Et il a entraîné dans son sillage lundi plusieurs des grands groupes immobiliers de Hong Kong, avec notamment des pertes de plus de 10% pour Henderson Land ou New World Development. Au final, l'indice Hang Seng de la Bourse de Hong Kong a clôturé sur une chute de 3,30%.

Face à la crise que traverse le groupe, des manifestations, rares en Chine, ont rassemblé ces derniers jours devant les locaux d'Evergrande des investisseurs et des fournisseurs qui réclament leur argent.

La colère s'est accentuée ce week-end avec l'annonce que six cadres supérieurs du groupe seraient soumis à des "sanctions sévères" pour avoir revendu des produits financiers avant que les petits investisseurs eurent été informés qu'ils ne seraient peut-être pas payés à temps.

Le groupe a indiqué qu'ils devraient rembourser l'argent ainsi récolté, insistant sur la nécessité de "garantir l'équité et l'impartialité" entre ses investisseurs. L'absence de commentaires de Pékin et le fait que lundi soit férié en Chine ne fait qu'ajouter à l'incertitude.

Selon Philip Tse, de BOCOM International Holdings, "il y aura de nouvelles baisses" des cours si les autorités ne donnent pas de signal clair sur leurs intentions envers Evergrande ou si elles ne desserrent pas le tour de vis réglementaire envers le secteur immobilier. L'année dernière, Pékin a pris des mesures sévères à l'encontre des promoteurs immobiliers afin de les obliger à réduire leur endettement. Il leur est désormais interdit de pré-vendre des biens immobiliers avant que la construction ne soit achevée, un système qui représente une partie importante du modèle économique d'Evergrande.

Selon les experts, le groupe détient plus d'un million de biens immobiliers prépayés par des clients qui n'ont pas encore été construits, ce qui renforce l'appréhension des investisseurs chinois, dont beaucoup sont des primo-accédants.

Faute de pouvoir emprunter sur les marchés financiers, et à court de liquidités, le groupe a essayé de rembourser certains de ces créanciers en nature, en proposant notamment des places de parking et des propriétés inachevées.

Crise des Sous-marins

Boris Johnson cajole Paris, prochain échange Biden-Macron



Londres et Washington ont tenté d'amadouer ce week-end leur allié français, rendu furieux par l'annonce d'un partenariat stratégique entre les Etats-Unis, l'Australie et le Royaume-Uni.

« Le président Biden a demandé à parler au président de la République (Emmanuel Macron) et il y aura un échange téléphonique dans les tout prochains jours », a indiqué dimanche le porte-parole du gouvernement français Gabriel Attal. "On veut des explications" sur ce qui "s'apparente à une rupture de confiance majeure", et aussi savoir "comment ils entendent sortir de ce contrat", avec des "compensations" à la clé, a-t-il précisé sur la chaîne de télévision BFMTV. La décision de l'Australie d'annuler le contrat d'achat de sous-marins français en faveur de navires américains à propulsion nucléaire a suscité l'indignation de Paris. Emmanuel Macron a rappelé les ambassadeurs de France à Canberra et à Washington dans un geste sans précédent. Il devait s'entretenir avec eux dimanche soir, a ajouté M. Attal. Les Etats-Unis, l'Australie et le Royaume-Uni ont annoncé mercredi un partenariat stratégique pour contrer la Chine, AUKUS, incluant la fourniture de sous-marins américains à propulsion nucléaire à Canberra qui a sorti de fait les Français du jeu. Et rien ne va plus entre les alliés. Une rencontre prévue cette semaine entre la ministre française des Armées Florence Parly et son homologue britannique Ben Wallace a été annulée à la demande de Paris, a appris l'AFP dimanche soir auprès d'une source au ministère français. Quelques heures plus tard, le Premier ministre britannique a tenté de consoler son allié français, dans l'avion qui l'emmenait à New York, où il doit assister à l'assemblée générale de l'ONU et rencontrer Joe Biden à la Maison blanche. Le Royaume-Uni et la France ont "une relation très amicale", d'une "immense importance", a déclaré

Boris Johnson à des journalistes, selon l'agence britannique Press Association, avant d'ajouter: "notre amour de la France est indéfectible". "Ce partenariat n'est en aucun cas destiné à être une somme nulle, il n'est pas destiné à être excluant", a déclaré M. Johnson, "ce n'est pas quelque chose dont qui que ce soit doive s'inquiéter et en particulier pas nos amis français". Plus tôt dans la journée, le Premier ministre australien Scott Morrison avait lui rejeté les accusations françaises de duplicité. "Je ne regrette pas la décision de faire passer l'intérêt national de l'Australie en premier. Je ne le regretterai jamais", a-t-il ajouté, déclarant qu'il aurait été "négligent" d'aller de l'avant contre les conseils des services australiens de renseignement et de la défense. Les sous-marins à propulsion nucléaire sont notamment plus autonomes que les sous-marins à propulsion conventionnelle (diesel-électrique), prévus par le contrat passé avec la France. Le ministre australien de la Défense Peter Dutton a de son côté insisté sur le fait que Canberra avait été "franc, ouvert et honnête" avec la France sur ses préoccupations concernant l'accord, qui a dépassé le budget et pris des années de retard. M. Dutton a déclaré avoir personnellement exprimé ces préoccupations à son homologue française, Florence Parly. "Nous n'avons jamais été mis au courant des intentions australiennes. Ses affirmations sont inexactes", a rétorqué la ministre française, en marge d'un déplacement à Niamey. Samedi, le ministre des Affaires étrangères Jean-Yves Le Drian avait évoqué pour sa part sur la chaîne France 2 une "crise grave" et dénoncé une "duplicité" de Canberra et Washington. "Il y a eu mensonge, il y a eu duplicité, il y a eu rupture majeure de confiance, il y a eu mépris donc ça

ne va pas entre nous", a-t-il déploré. Le rappel de l'ambassadeur français à Londres, capitale qui fait également partie du pacte de sécurité, a été jugé inutile: "On connaît leur opportunisme permanent", a-t-il ironisé, quelques mois après le Brexit. La nouvelle alliance a aussi fait réagir Pyongyang pour qui "il s'agit d'actes extrêmement indésirables et dangereux qui vont troubler l'équilibre stratégique dans la région Asie-Pacifique et vont déclencher une course à l'armement nucléaire", selon l'agence de presse d'Etat nord-coréenne KCNA citant un responsable du ministère nord-coréen des Affaires étrangères. "Cela montre que les Etats-Unis sont le principal coupable qui met en danger le système international sur la non-prolifération nucléaire", a-t-il ajouté. La France avait signé en 2016 un contrat de 90 milliards de dollars australiens (56 milliards d'euros) pour la fourniture à l'Australie de 12 sous-marins à propulsion diesel, souvent qualifiés de "contrat de siècle" en raison de son ampleur et de sa portée stratégique. M. Le Drian estime à cet égard que la crise pèsera sur la définition du nouveau concept stratégique de l'Otan, sans pour autant évoquer de sortie de l'alliance atlantique. "L'Otan a engagé une réflexion, à la demande du président de la République, sur ses fondamentaux. Il y aura au prochain sommet de l'Otan à Madrid l'aboutissement du nouveau concept stratégique. Bien évidemment, ce qui vient de se passer aura à voir avec cette définition", a-t-il estimé. "Mais il faut qu'en même temps l'Europe se dote de sa boussole stratégique et ce sera sous la responsabilité de la France au premier semestre 2022", a-t-il ajouté, évoquant la présidence française de l'Union européenne au 1er janvier.

Attendons pour voir

« Aukus », une alliance qui dérange Paris

■ Nabil El Bousaadi

Un mois après le retrait total des troupes étrangères d'Afghanistan et la reprise du contrôle du pays par les Talibans, vingt années après qu'ils en furent chassés, les Etats-Unis, le Royaume-Uni et l'Australie, soucieux de contrecarrer la présumée « menace chinoise » dans la mer de Chine méridionale ont conclu une nouvelle alliance dite « Aukus ». Ce pacte, qui se veut être une sorte de « partenariat de sécurité », prévoit de fournir à Canberra douze sous-marins à propulsion nucléaire et de détrôner, ainsi, l'industriel français « Naval Group » qui avait signé, avec l'Australie, en 2016, ce qui avait été appelé à l'époque « contrat du siècle » et qui portait sur la fourniture par Paris de 12 sous-marins conventionnels pour un montant global de près de 56 milliards d'euros. Or, si la Chine a immédiatement dénoncé cette vente qu'elle a qualifiée d'« extrêmement irresponsable » et invité, par la voix du porte-parole de sa diplomatie, les trois pays à « abandonner la mentalité obsolète de la guerre froide avec ses concepts géopolitiques étroits et à respecter les aspirations locales des gens pour la paix, la stabilité et le développement », la France est sortie de ses gonds et Jean-Yves Le Drian, le chef de sa diplomatie, a déploré le coup de force des Etats-Unis qu'il a assimilé à un « coup de poignard dans le dos ». Aussi, pour montrer leur colère, les représentants français à Washington ont décliné l'invitation à une réception organisée par la Maison Blanche à l'occasion de la célébration de l'anniversaire, le 5 septembre, de la bataille de Chesapeake Bay, une bataille navale décisive de la guerre d'indépendance des Etats-Unis, qui s'était soldée en 1781 par une victoire de la flotte française sur la flotte britannique alors qu'en dénonçant une « décision unilatérale, brutale et imprévisible qui ressemble beaucoup à ce que faisait Monsieur Trump, le ministre français des Affaires étrangères a déploré le choix de Washington d'écarter un allié comme la France d'un partenariat structurant avec l'Australie » notamment en ce moment où le monde fait « face à des défis sans précédent dans la région indo-pacifique » ; ce qui « marque une absence de cohérence que la France ne peut que constater et regretter ». Protestant avec force contre la « gravité exceptionnelle » de cet accord qui constitue un « comportement inacceptable entre alliés et partenaires » et qui affecte la vision que la France a de ses alliances, Paris qui craint fort qu'à Washington, les responsables australiens et britanniques ne sous-estiment et n'interprètent mal sa colère qui n'a pas seulement trait à la perte d'un contrat – si gros soit-il – mais, surtout, à la manière avec laquelle la France a été exclue des pourparlers entre les trois pays a ordonné le rappel « pour consultation » de ses ambassadeurs aux Etats-Unis et en Australie. En réponse à cela, un responsable de la Maison Blanche, soucieux d'arrondir les angles, a déclaré que l'administration américaine qui regrette cette décision va se rapprocher, dans les prochains jours, de la France pour tenter résoudre ce différend et Marise Payne, la ministre australienne des Affaires étrangères a affirmé, de son côté, qu'elle comprenait la « déception » de Paris mais qu'elle espère, néanmoins, que la France va finir par comprendre « la valeur » que l'Australie accorde aux relations entre Paris et Canberra. Du côté de Londres, ce nouvel accord tripartite « Aukus » constitue un indéniable succès diplomatique dès lors qu'en permettant à l'Australie de se doter de sous-marins à propulsion nucléaire pour contrer l'influence chinoise dans la mer de Chine méridionale, il confère une certaine consistance au concept de « Global Britain » si cher au gouvernement de Boris Johnson en ce sens qu'il est, non seulement, une nouvelle manifestation de « l'engagement de long terme » de Londres dans cette région au titre de la préservation de la stabilité régionale mais qu'il rassure, également, le gouvernement britannique quant à la solidité de la relation qui lie Londres à Washington récemment mise à mal quand l'administration américaine avait unilatéralement pris la décision de mettre fin à la présence des troupes étrangères en Afghanistan. Quelle tournure vont prendre les rapports de Paris avec Washington et Canberra après que le chef de la diplomatie française ait dénoncé les « mensonges », la « duplicité », le « mépris » et la « rupture majeure de confiance » dont ceux-ci se sont rendus coupables ? Attendons pour voir...

France

Macron «demande pardon» aux harkis et leur promet «réparation»



Le président Emmanuel Macron a demandé lundi "pardon" au nom de la France aux harkis, auxiliaires musulmans ayant combattu aux côtés de l'armée française durant la Guerre d'Algérie (1954-1962), annonçant l'adoption prochaine d'une loi "de réparation". Une déclaration historique, qui rompt avec une ambiguïté mémorielle qui a oscillé depuis 60 ans entre soutien et non-dits, pour ménager l'Algérie.

"Aux combattants, je veux dire notre reconnaissance; nous n'oublierons pas. Je demande pardon, nous n'oublierons pas", a déclaré le président lors d'une cérémonie d'hommage au palais de l'Elysée, en présence d'anciens harkis, de leurs descendants, de responsables d'associations et de personnalités. Il a promis la présentation "avant la fin de l'année d'un projet visant à inscrire dans le marbre de nos lois la reconnaissance et la réparation à l'égard des harkis".

"L'honneur des harkis doit être gravé dans la mémoire nationale", a-t-il ajouté, en appelant à "panser les plaies" qui doivent être "fermées par des paroles de vérité, gestes de mémoire et actes de justice".

Emmanuel Macron, en demandant pardon au nom de la France aux harkis, estimant que le pays avait "manqué à ses devoirs" à leur égard, va ainsi plus loin que son prédécesseur François Hollande qui, en 2016, avait reconnu "les responsabilités des gouvernements français dans l'abandon des harkis". "Le président considère que le travail accompli depuis soixante ans est important mais qu'il faut franchir un nouveau pas dans la reconnaissance au manquement qui a été fait aux harkis mais aussi au manquement de la République française à ses propres valeurs", a-t-on expliqué à l'Elysée. Les Harkis sont ces anciens combattants - jusqu'à 200.000 hommes - recrutés comme auxiliaires de l'armée française pendant le conflit qui opposa de 1954 à 1962 des nationalistes algériens à la France.

A l'issue de cette guerre, la majorité d'entre eux, abandonnés par Paris, ont été victimes de sanglantes représailles en Algérie. Plusieurs dizaines de milliers d'autres, souvent accompagnés de femmes et d'enfants, ont été transférés en France, où ils ont été placés dans des "camps de transit et de reclassement" aux conditions de vie indignes et durablement traumatisantes. Au cours de la réception de lundi, le président a décoré Salah Abdelkrim, un harki blessé au combat, un officier français, le général François Meyer, qui a organisé le rapatriement "de plusieurs centaines de harkis en désobéissant aux ordres", et une fille de harki, Bornia Tarall, "militante de l'égalité des chances et de la diversité". Depuis des années, les associations de harkis réclament une

"loi de reconnaissance de l'abandon des harkis" et de "leur relégation dans des camps (...) dans des conditions déplorables", ainsi qu'une revalorisation des indemnités existantes.

En septembre 2018, la secrétaire d'Etat aux Armées Geneviève Darrieussecq avait présenté un "plan harkis" comprenant le déblocage de 40 millions d'euros sur quatre ans pour revaloriser les pensions des anciens combattants et venir en aide à ceux de leurs enfants qui vivent dans la précarité. La demande historique de pardon du président français survient cinq jours avant la journée nationale d'hommage aux harkis, qui est célébrée tous les 25 septembre depuis 2003, notamment dans le sud de la France où ils sont très présents. Les harkis et leurs descendants formeraient aujourd'hui une communauté de plusieurs centaines de milliers de personnes en France, et un électoral courtois par le Rassemblement national (extrême droite) et la droite, à l'approche de la présidentielle d'avril 2022.

"La générosité électorale d'Emmanuel Macron ne réparera pas des décennies de mépris", a dénoncé la patronne de l'extrême droit Marine Le Pen dans un tweet. Les harkis ont connu une intégration difficile en France, à la fois assimilés à des immigrés et rejetés par les immigrés. Emmanuel Macron avait annoncé qu'il s'adresserait aux harkis en recevant en janvier le rapport de l'historien Benjamin Stora visant à promouvoir "l'apaisement des mémoires" autour de la guerre d'Algérie, qui reste "une plaie ouverte" entre les deux rives de la Méditerranée. En 2000, le président algérien Abdelaziz Bouteflika les avait qualifiés de "collaborateurs" et, tout en critiquant leurs conditions de logement en France, avait exclu leur retour en Algérie, qui selon lui n'était "pas leur pays".

LES APPELS D'OFFRES

Société Nationale des Transports et de la Logistique
Direction des Services
Avis de Vente Publique des Véhicules et Matériels Divers Administratifs Réformés sous plis fermés
AO DS N° 13/2021 du 14/10/2021

La Direction des Services de la Société Nationale des Transports et de la Logistique recevra jusqu'au 12/10/2021 à 14h00, les soumissions pour la vente publique des véhicules administratifs et matériels divers réformés visibles dans les parcs des administrations dans les villes affichées sur la liste des offres.

La liste des différents lots mis en vente ainsi que les conditions générales de vente peuvent être téléchargées à partir du portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma ou du site Web de la SNTL www.sntl.ma à partir du 21/09/2021.

Les soumissions sous plis fermés avec la mention «Vente Publique des Véhicules et Matériels Divers Réformés «AO DS N° 13/2021» sont à adresser à la SNTL avant la date et heure susmentionnées :

- Soit déposés au niveau du bureau d'ordre du Siège de la SNTL Rue Al Fadila, Quartier Industriel, Cité Yacoub El Mansour - 10050 Rabat,
- Soit envoyés, par courrier recommandé avec accusé de réception, qui doit arriver au bureau d'ordre de la SNTL dans le délai fixé.

Tout pli reçu après la date fixée, sera considéré comme nul et non parvenu à la SNTL.

Le cautionnement provisoire doit être versé au compte ouvert de la Trésorerie Générale de Rabat sous le numéro

310.810.100012400041520174 de la Société Nationale de transport et de logistique comme suit :

- de 1 à 10 lots ==> 6 000,00 dhs
- de 11 à 20 lots ==> 10 000,00 dhs
- de 21 à 30 lots ==> 15 000,00 dhs
- plus de 30 lots ==> 20 000,00 dhs

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles des conditions générales de vente.

Les réunions de la commission se tiendront au Siège de la SNTL à Rabat comme suit :

- Date de la commission d'ouverture des plis : 14/10/2021 à 10h00
- Date de la commission d'adjudication : 22/10/2021 à 10h00.

Royaume du Maroc
Ministère des Habous et des Affaires Islamiques
Délégation Régionale de Rabat Salé Kénitra
Service de Construction et d'Equipement
Avis d'appel d'offres ouvert sur offres de prix
N° 08/2021/DRAIRSK
Séance publique

Le 03 Novembre 2021 à 10h il sera procédé, dans la salle de réunion à la délégation régionale des Affaires Islamiques de Rabat-Salé-Kénitra- 25, Rue Oujda Hassan Rabat à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix, concernant l'achat de mobilier destiné à l'établissement de l'enseignement traditionnel de Kénitra en lot unique. Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au service des affaires administratives et financières à la délégation régionale des Affaires Islamiques de Rabat-Salé-Kénitra, 25 Rue Oujda Hassan Rabat, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma.

- Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de 50.000,00 DH (Cinquante mille dirhams) L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de 2 159 520,00 DHS (Deux million cent cinquante-neuf mille cinq cent vingt Dirhams) T.T.C.

- Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 du 8 Joumada I 1434 (20 Mars 2013) relatif Aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit envoyer leurs plis par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité à la délégation régionale des Affaires Islamiques de Rabat Salé Kénitra 25, Rue Oujda Hassan Rabat.

- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau d'ordre à la délégation régionale des Affaires Islamiques de Rabat Salé Kénitra 25, Rue Oujda Hassan Rabat ;

- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis ;

- Soit transmettre leurs dossiers par voie électronique via le portail marocain des marchés publics ; La date limite de dépôt des prospectus est le 02/11/2021 jusqu'à 16h30 au bureau du service des affaires administratives et financières à la délégation régionale des Affaires Islamiques de Rabat-Salé-Kénitra à l'adresse citée ci-dessus.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 du règlement de consultation.

Institut National de la Recherche Agronomique
Avis de vente publique sous plis fermés
N°04/2021 CRRA Errachidia du 13/10/2021

Le chef du Centre Régional de la Recherche Agronomique d'Errachidia informe le public qu'il sera mis en vente sous plis fermé le Mercredi 13 Octobre 2021 à 10 heures au siège du Domaine Expérimental d'Errachidia :

- Lot n°1 : 04 Brebis de race D'man
- Lot n°2 : 05 Boucs de race Draa
- Lot n°3 : 04 Boucs de race Draa
- Lot n°4 : 06 Chèvres de race Draa
- Lot n°5 : 06 Chèvres de race Draa
- Lot n°6 : 06 Chèvres de race Draa
- Lot n°7 : Production de 89 pieds du palmier dattier

La caution provisoire est fixée à 3000,00 Dhs (Trois mille dirhams) qui doit être versée en espèces par tout enchérisseur désirant y participer.

Pour tout renseignement complémentaire concernant la consultation des articles proposés et le cahier des charges, il faut s'adresser au domaine Expérimental d'Errachidia ou au Centre Régional d'Errachidia.

Royaume du Maroc
Office National des Chemins de Fer
Pole Finances, Achats et Juridique
Direction Achats
Site web ONCF : www.oncf.ma
Appel d'offres ouvert
N° AOT 5624/PIC

Travaux de renouvellement des installations caténaires entre Casablanca et Kénitra. Avis de report de la date limite de remise des offres

Le Directeur Achats porte à la connaissance des concurrents intéressés que la date limite de remise des offres relatives aux prestations susvisées est reportée au 13 OCTOBRE 2021 à 9 heures (Heure locale).

Royaume du Maroc
Ministère de l'Équipement, du Transport, de la Logistique et de l'Eau
Direction Provinciale d'agadir Ida-Outanane
Avis de report

Le Directeur Provincial de l'Équipement, du Transport, de la Logistique et de l'Eau d'Agadir Ida-Outanane porte à la connaissance du public que l'appel d'offres ouvert sur offres de prix n° 13/2021 prévue le Jeudi 30 Septembre 2021 à 10h, est reporté au Lundi 04 Octobre 2021 à 10h00 et que :

- L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 14 064 000,00 dhs (Quatorze Millions Soixante Quatre Mille Dirhams). Toutes Taxes Comprises au lieu de : 17 952 000,00 dhs (Dix-sept millions neuf cent cinquante-deux mille dirhams). Toutes Taxes Comprises.
- Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 200 000,00 dhs (Deux cent mille dirhams, 00 cts) au lieu de : 250 000,00 dhs (Deux cent cinquante mille dirhams, 00 cts).

Royaume du Maroc
Ministère de l'Éducation Nationale, de la Formation Professionnelle, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique
Département de l'enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique
Université Ibn Zohr Agadir
Avis d'appel d'offres ouvert
N°15/MAT-SIM-FMPL/2021
Séance publique

Le 13 octobre 2021 à 10h00, il sera procédé dans la salle des réunions de la présidence de l'Université Ibn Zohr d'Agadir à l'ouverture des plis relatifs à l'Appel d'Offres sur offre de prix N°15/MAT-SIM-FMPL /2021 concernant : Achat de matériel de simulation médicale pour le compte de la Faculté de Médecine et Pharmacie de Laayoune (Lot Unique).

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré auprès du Service des Affaires Economiques et Financières de la Présidence de l'Université Ibn Zohr d'Agadir. Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics.www.marchespublics.gov.ma.

Le cautionnement provisoire et l'estimation des coûts prestations sont à l'ordre de :

Cautionnement provisoire : 124 190,00 dhs (Cent vingt-quatre mille cent quatre-vingt-dix dirhams). Estimation administrative TTC : 8 279 280,00 dhs (Huit millions deux cent soixante-dix-neuf mille deux cent quatre-vingt dirhams toutes taxes comprises).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du Règlement relatif aux marchés publics de l'Université Ibn Zohr.

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau d'ordre de la Présidence de l'Université Ibn Zohr d'Agadir.

- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.

- Soit les transmettre par voie électronique via le portail des marchés publics.

- Soit les remettre Directement au Président de la Commission d'appel d'offres au début de la séance et Avant l'ouverture des plis.

La documentation technique exigée par le dossier d'appel d'offres doit être déposée dans le siège de la présidence de l'Université Ibn Zohr au plus tard le jour ouvrable précédant la date fixée pour la séance d'ouverture des plis avant 15h.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues à l'article 06 du règlement de consultation.

Royaume du Maroc
Ministère de l'Éducation Nationale, de la Formation Professionnelle, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique
Département de l'enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique
Université Ibn Zohr Agadir
Avis d'appel d'offres ouvert
N°16 BET ESEF/2021
Séance publique

Le 12 octobre 2021 à 10h00, il sera procédé dans la salle des réunions de la présidence de l'Université Ibn Zohr d'Agadir à l'ouverture des plis relatifs à l'Appel d'Offres sur offre de prix N°16 BET ESEF/2021, concernant : L'études techniques et suivi des travaux de construction de l'Ecole supérieure de l'Éducation et de Formation (ESEF) à Ait Melloul.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré auprès du Service des Affaires Economiques et Financières de la Présidence de l'Université Ibn Zohr d'Agadir. Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics.www.marchespublics.gov.ma.

Le Cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Vingt-cinq mille dirhams (25.000,00 DHS) L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Sept Cent Vingt Mille Dirhams toutes taxes comprises (720 000,00 DHS TTC).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du Règlement relatif aux marchés publics de l'Université Ibn Zohr.

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau d'ordre de la Présidence de l'Université Ibn Zohr d'Agadir.

- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.

- Soit les transmettre par voie électronique via le portail des marchés publics.

- Soit les remettre Directement au Président de la Commission d'appel d'offres au début de la séance et Avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 09 du règlement de la consultation.

Les concurrents installés au Maroc doivent produire une copie certifiée conforme à l'original du Certificat d'agrément dans les domaines : D14, D15 et D16, D17 et D18.

Royaume du Maroc
Ministère de l'Éducation Nationale, de la Formation Professionnelle, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique
Département de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique
Université Ibn Zohr Agadir
Avis d'appel d'offres ouvert
N° 17 BCT ESEF/2021
Séance publique

Le 12 octobre 2021 à 11h00, il sera procédé dans la salle des réunions de la présidence de l'Université Ibn Zohr d'Agadir à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix N° 17 BCT ESEF/2021 concernant : Contrôle et optimisation des études techniques et contrôle des travaux de construction de l'Ecole Supérieure de l'Éducation et de Formation à Ait Melloul.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré auprès du Service des Affaires Economiques et Financières de la Présidence de l'Université Ibn Zohr d'Agadir, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics.www.marchespublics.gov.ma.

Le Cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Dix mille dirhams (10.000,00 DHS).

L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Quatre cent mille dirhams toutes taxes comprises (400 000,00 DHS TTC).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du Règlement relatif aux marchés publics de l'Université Ibn Zohr.

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau d'ordre de la Présidence de l'Université Ibn Zohr d'Agadir.

- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.

- Soit les transmettre par voie électronique via le portail des marchés publics.

- Soit les remettre Directement au Président de la Commission d'appel d'offres au début de la séance et Avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 09 du règlement de la consultation.

ANNONCES LÉGALES

" B.Z INVEST" SARL AU
 Au Capital de 100.000Dirhams
 Siege Social : Rue Melouia – N° 2 , Hay Chouhada, Laayoune.

I-Aux termes d'un acte SSP en date du 9 septembre 2021, l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés de la société « BZ INVEST » S.A.R.L. AU, a décidé :

- Approbation de la Cession de mille (1.000) parts sociales de Mr Abdelhalim Benhallam, détenues dans la société BZ INVEST SARL AU à hauteur de neuf cent quatre vingt dix sept (997) parts sociales, et à Mme Zhor Kabbaj, Mr Abdelatif Kabbaj et Mr Ismail Kabbaj, une part (1) chacun, et le retrait de l'associé unique Mr Abdelhalim Benhallam.
- Démission de la gérante actuelle et nomination d'une nouvelle gérante à savoir Mme Zhor Kabbaj.
- Transformation de la société en une société à plusieurs associés et adoption de nouveaux statuts.
- II-Le dépôt légal a été effectué au Greffe du Tribunal de Laayoune,

le 17 septembre 2021 sous le numéro 23411121025771.

Pour Avis.

« RAMCO » SARLAU
 Quartier Industriel Lanzaou - Mohammedia
 RC : 431

1-Aux termes du procès-verbal des délibérations de l'associé unique en date du 22 juillet 2021, l'associé unique a pris les décisions suivantes :

- A. Cession par l'associé unique d'une part sociale de la société au profit de TOUAX MAROC et agrément de Touax Maroc en qualité de nouvel associé de la société,
- B. Modification corrélative des statuts,
- 2-Le dépôt légal a été effectué au greffe de tribunal de première instance de mohammedia le 8 septembre 2021 sous le numéro 1880.

Pour extrait et mention

« FIDACTIVE » SARL A.U

Département juridique
 Siège social :
 N°545, N°3&4 2ème étage
 Hay Mohammadi, Agadir
 Email :
 fidactivecontacts@yahoo.fr
 RC° 5481

Augmentation du capital social de la société «AL ISRAA»
 RC°18977

1) Au terme d'un acte sous-seing privé daté du 20/05/2021, il a été décidé ce qui suit :

1- L'augmentation du capital social de la société d'une somme de deux millions neuf cent mille (2.900.000,00) dirhams, pour le porter de cent mille (100.000,00) dirhams à trois millions (3.000.000,00) dirhams, par création de vingt-neuf mille(29.000) parts nouvelles, à libérer intégralement par compensation avec une créance liquide certaine et exigible sur la société au profit de l'associé unique Monsieur Idder Bouhrane (compte courant associé).

Les articles 6 et 7 des statuts sont désormais libellés comme suit :

Article 6 :
 Apports - Formation Du Capital Monsieur Idder Bouhrane, associé unique : apporte à la Société une somme de trois millions de dirhams (3.000.000,00 DH).

Article 7 : Capital Social
 Le capital social est fixé à la somme de trois millions de dirhams (3.000.000,00 DH), divisé en 30.000 parts sociales d'une valeur de cent (100,00) dirhams chacune, souscrites et entièrement libérées, numérotées de 1 à 30.000 et attribuées en totalité à Monsieur Idder Bouhrane.

2) Le dépôt légal a été effectué au greffe du tribunal de 1ere instance de Laayoune le 17/09/2021 sous le numéro 2922.

Pour extrait et mention La gérance

Royaume du Maroc
Ministre de l'Intérieur
Province d'Essaouira
Secrétariat Général
Service des Affaires rurales
Département du développement rural
Avis d'enquête publique

En vertu de la décision du gouverneur de la province d'Essaouira numéro 76 en date du 17 Septembre 2021, il sera procédé à une enquête publique pour une durée de 20 jours, à partir du 20 Septembre 2021 sur le projet de transformation et extension d'un projet de villa autorisée en maison d'hôtes 2ème catégorie Douar El Ghazoua, Commune Essaouira Province Essaouira, au profit de Mme Othnin-Girard Jessica Vanille & M. Flamad Nicolas Laurent Arnaud.

EBBO MAROC - S.A
 Société anonyme, au capital de 500.000,00 dirhams
 Siège social : Casablanca - 465, Boulevard Ibn Tachfine
 Registre de Commerce Casablanca n°1.079
 IF n°01620036
 ICE n°000114065000092

Augmentation du capital social par souscription en numéraire

I - Aux termes d'une délibération

en date du 29 Juin 2021, l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires a décidé d'augmenter le capital social d'une somme de 14.500.000 dirhams pour le porter de 500.000 dirhams à 15.000.000 de dirhams par l'émission au pair de 72.500 actions nouvelles d'une valeur nominale de 200 dirhams chacune, toutes étaient à souscrire et à libérer intégralement à la souscription, soit par versement en numéraire, soit par compensation avec des créances en compte courant d'associés ;

II - Suivant acte sous seing privé en date à Casablanca du 24 Août 2021, le mandataire de l'Assemblée Générale sus-énoncée a déclaré que les 72.500 actions nouvelles ont été souscrites à titre irrévocable et réductible par une (1) personne physique, actionnaire de la société, lequel souscripteur s'est libéré à la souscription du montant total des actions par lui souscrites, soit la somme de 14.500.000 dirhams, et ce par voie de compensation avec des créances en compte courant d'associés qu'il possédait sur la société. A cet acte est demeuré annexé l'état prescrit par la loi ;

III - Le conseil d'administration réuni le 1er Septembre 2021, agissant aux termes des pouvoirs qui lui ont été conférés par l'Assemblée Générale ci-dessus a :

- 1°- reconnu sincère et véritable la déclaration de souscription et de versement sus-visée ;
- 2°- constaté la réalisation définitive de l'augmentation du capital social de 500.000 dirhams à 15.000.000 de dirhams ;
- 3°- modifié, en conséquence, l'article 6 des statuts afférent au capital social ;
- IV - Le dépôt légal a été effectué au greffe du Tribunal de Commerce de Casablanca le 16 Septembre 2021 sous le n°792818, et la déclaration de modification au registre de commerce a été effectuée le même jour sous le n°31999 au registre chronologique.

Pour extrait et mention Le Président du conseil d'administration

Fiduciaire Balance d'Or « AZZOUZ ES-SADDIK » - Comptable Agréé par l'Etat - Bd Allal Ben Abdellah et Rue Ghandi 1er Etage, Oujda
App.n° 2 Tél. 05 36 70 35 34

Société TAWKI IMPORT EXPORT DE COUTURE ET ELECTRONIQUE - SARL/AU -

Changement de la dénomination sociale. Modification de l'objet social.

Aux termes des décisions de Mr. Taouki Abdelfettah, Associé unique et seul gérant de la société Taouki Fish, en date du 19/07/2021, il a décidé de :

- Changer la dénomination sociale de la société qui, à compter de ce jour, devient TAWKI FISH au lieu de TAWKI IMPORT EXPORT DE COUTURE ET ELECTRONIQUE, l'article 2 des statuts a été par conséquent modifié.
- Modifier l'objet social de la société par,

a) La suppression de l'activité de : 1) Import et Export de matériel de couture - 2) Marchand des pièces électroniques - 3) Négociant.

b) L'ajout de l'activité de : 1) Commerce en détail des produits de la mer - 2) Exportation des produits de la mer - 3) Spécialiste des produits de la pêche.

L'article 3 des statuts a été par conséquent modifié.

NB : Le dépôt légal a été effectué au greffe du tribunal de commerce de la ville d'Oujda, le 15/09/2021 sous le n° 3243

Pour extrait et mention

FIDUCIAIRE
BALANCE D'OR
«AZZOUZ ES-SADDIK »
- Comptable Agréé par l'Etat - Bd Allal Ben Abdellah et Rue Ghandi 1er Etage, App.n° 2 - Oujda
Tél. 05 36 70 35 34

Sté IR DISTRIBUTION Société à Responsabilité Limitée, au Capital Social de 100.000,00 DHS
Siège Social: Quartier Al Matar Al Aaroui - Nador
R.C : 22665

- Cession de parts sociales.

- Démission d'un gérantet nomination d'un autre gérant.
- Transfert du siège social.
- Transformation de la forme juridique.

1) Aux termes d'un acte sous-seing privé, en date du 23 Mars 2021 à Oujda, Monsieur Es-Sami Mohamed Khalil a cédée la totalité de ses parts sociales (mille parts sociales) qu'il possède dans la société IR DISTRIBUTION à l'ordre de Cinq Cent (500) parts sociales à Mr. Ibrnadi Mohamed et Cinq Cent (500) parts sociales à Mr. Bouharr Younes.

2) L'Assemblée Générale Extraordinaire du 12 Mars 2021 a :

- a) Agréé cette cession des parts sociales,
- b) Constaté la démission de gérant Monsieur. Es-Sami Mohamed Khalil et lui a donné quitus entier et définitif.
- c) Nommé Mr. Ibrnadi Mohamed, marocain, né le 27/09/1997, titulaire de la C.I.N n° SX6808 et demeurant à Douar Ikkaddouren Bni Ouikil Nador, gérant unique de la société «IR DISTRIBUTION» pour une durée illimitée à compter de jour de signature de présent procès-verbal.

Mr. IBNRADI MOHAMED, engagera la société par sa signature et jouit vis-à-vis des tiers, sans aucune exception ou réserve, des pouvoirs les plus étendus, pour agir au nom de la société et accomplir tous actes relatifs à son objet, sous réserve des pouvoirs que la loi attribue aux associés.

3) L'Assemblée Générale Extraordinaire du 12 Mars 2021 a décidée de :

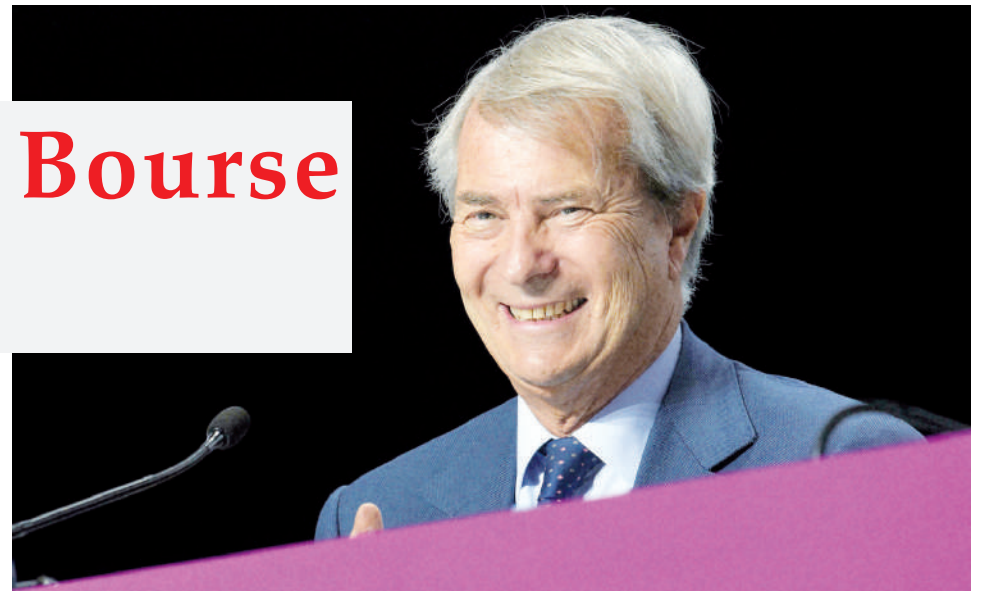
- Transférer le siège social de la société de la Ville d'Oujda à la Ville de Nador à l'adresse suivante : Quartier Al Matar Al Aaroui Nador.
- Article 4 des statuts a été par conséquent modifié.
- Transformer la forme juridique de la société à Responsabilité Limitée à Associé Unique en Société Responsabilité Limitée et d'établir les statuts d'une SARL (Harmonisation des statuts de la société).

4) Le dépôt légal du procès-verbal de cette Assemblée Générale Extraordinaire a été effectué au greffe du tribunal de première instance de Nador en date du 26/08/2021 pour inscription au RC (N° de RC : 22665 et dépôt n°3222) Et en même temps au tribunal de Commerce d'Oujda en date du 15/09/2021 sous le numéro 32

Composée par Vincent Bolloré himself

Universal Music va jouer en Bourse sa nouvelle partition

La puissante major de l'industrie musicale Universal Music Group (UMG), filiale de Vivendi, va entrer en Bourse mardi à Amsterdam. Cette introduction est un nouveau virage pour le géant des médias et un énième coup financier pour son actionnaire Vincent Bolloré.



Lorsque le milliardaire breton prend le contrôle de Vivendi en 2014, il met la main sur cette filiale musicale gérée depuis Santa Monica, aux portes de Los Angeles (Californie), et qui a traversé la crise du MP3 et du piratage avec deux autres géants du secteur Warner et Sony.

Le groupe est notamment propriétaire des célèbres studios Abbey Road, qui ont abrité les Beatles et Lady Gaga, ou encore Kanye West et Amy Winehouse, de EMI Records (Justin Bieber, Keith Richards, Metallica) et de Capitol Records (Katy Perry, Paul McCartney). Il s'est également offert en 2020 les droits de l'intégralité du catalogue de chansons de Bob Dylan, l'une des acquisitions les plus importantes de l'histoire de la musique.

Grâce à l'essor du streaming et des offres d'écoute illimitée par abonnement, UMG est devenu la poule aux oeufs d'or de Vivendi, jusqu'à générer en 2020 7,4 milliards d'euros de chiffre d'affaires, soit 46% des revenus du groupe.

Pour la direction de Vivendi, propriétaire notamment du groupe Canal+, du géant de la communication Havas ou de l'éditeur Editis, le temps est pourtant venu de laisser Universal poursuivre seul sa route et de recentrer Vivendi sur l'édition, la publicité et les médias.

Peut-être considère-t-elle qu'avec une valorisation supérieure à 30 milliards d'euros lors de la vente de 20% à un consortium mené par le colosse asiatique Tencent, puis de la cession de 10% au financier Bill Ackman, la valeur d'UMG est proche de son sommet. Euronext Amsterdam doit annoncer lundi soir le cours d'introduction. Vivendi a pour l'instant seulement évoqué un montant estimé à 33 milliards d'euros, soit environ 18 euros par action.



Alors que la valorisation du géant français reposait jusqu'ici en grande majorité sur UMG, "il va falloir démontrer qu'il y a réellement des synergies au sein du groupe", analyse Thomas Coudry, du cabinet Bryan Garnier & Co.

L'opération poursuit aussi un autre but : en distribuant 60% d'UMG à ses actionnaires via un dividende exceptionnel en nature, Vincent Bolloré, premier actionnaire de Vivendi avec 27% des parts, se sert d'abord lui-même en récupérant 18% des actions (environ 6 milliards d'euros).

Mieux, il le fait en minimisant son impôt au titre de l'exonération fiscale des dividendes entre un groupe et sa filiale au sein de l'Union européenne. Et, grâce aux 10% conservés par Vivendi et à une gestion concertée annoncée avec Tencent, il gardera une influence certaine dans la major.

Enfin, Vivendi, dont la trésorerie est désormais pleine mais qui craint une opération hostile à l'occasion de la baisse attendue de son cours, consécutive au détachement d'UMG, a profité de l'engouement de ses actionnaires pour se faire autoriser à racheter jusqu'à 50% de ses propres actions.

Cette limite "assez extraordinaire", selon un activiste qui avait fait part de ses réserves sur le projet initial, est vendue comme un moyen pour le groupe de se défendre face à toute attaque hostile avant le redéploiement de ses activités.

Vivendi a notamment annoncé qu'il comptait avaler Lagardère d'ici fin 2022, et reste engagé dans l'opérateur Telecom Italia. Mais certains analystes y voient aussi une possibilité pour Vincent Bolloré de se renforcer considérablement à moindre coût au capital de Vivendi si ces titres venaient à être annulés.

Le calendrier est propice aux opérations patrimoniales : l'homme d'affaires a évoqué la date du 17 février 2022, bicentenaire de la création du groupe qui porte son nom, pour céder la place à ses enfants.

Le groupe Bolloré s'est toutefois engagé dans une lettre : s'il venait à franchir par ce biais le seuil de 30% du capital, il ne dérogerait pas à son obligation de déposer une OPA sur Vivendi.

S O L U T I O N

S	F	E	S	P	D					
T	R	A	U	M	A	T	I	S	E	S
I	N	H	A	L	E	S	L	A		
A	M	I	N	I	L	P	A	L		
E	C	H	O	E	T	A	I	E		
M	U	R	I	N	S	E	R	E	E	
S	O	B	R	E	E	R	S			
D	E	C	A	M	I	S	A	M		
H	I	R	O	S	H	I	M	A		
P	O	E	L	E	S	I	N	O	N	
M	L	U	E	U	R	N	I			
D	O	S	A	N	T	T	U	E		
P	A	N	I	E	R	N	B			
P	L	U	T	O	E	P	I	E	S	
A	N	N	A	V	A	R	R	E		
E	T	A	U	D	U	R	A	N	T	
E	S	T	O	S	E	E	S			

N° 4301

MOTS CROISES

GRILLE N° 4302

Par Sid Ali

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
I									
II									
III									
IV									
V									
VI									
VII									
VIII									
IX									
X									

HORIZONTALEMENT :

I- Sans appuyer - II- Elevage de poissons - III- Ame des morts - Consigna - IV- Bois dur - V- Drame japonais - Tissu synthétique - VI- Sépare - Parcours de nouveau - VII- Ventilateur - Insecte parasite - VIII- Cassure - Coeur d'un volcan - IX- Fatigué - Touffus - X- Préposition - Peau de citron - Note.

VERTICALEMENT :

1- Déplorable - 2- Concevras - 3- Malaise - Partie d'oeil - 4- Découvertes - 5- Moquerie collectives - Sévère - 6- Préposition - Phons : Vagabondèrent - Chose latine - 7- Administration - 8- Moi - Gendre de Mohamed - Pronom - 9- Sans bavure - Combat - 10- Souverain slave.

GRILLE N° 4302

MOTS FLÉCHÉS

Par Sid Ali

Laver	Coton de pansement	Bond	Noé en naufrage	Exiguës	Imprimerait
Quittance	Crustacé à pinces	Approuvé	Contrarié	Bruit de chute	
		Morceau de pain			
Piège					
Règlements				Personnel	
				Comprimés	
Obtempéré			Avait le courage de		
Au revoir anglais			installée sur un siège		
		Gâteau plat			
		Surveillées			
Mots échangés	Enlacer				
	Silhouettes chinoises			Coupa la barbe	
				Pariant	
Petit enfant	Jeunes sportifs				Grave
	Rédigerait				
		Place		Saint	
		Exposer		Envie	
Tirées du néant				Petit cube	Calme
Ville de Bretagne				Balancer l'enfant	
			Estuaire		
			Associa		
Condition inversée		Perte de la mémoire			
Le prix du silence		Pas des amateurs			
	Ouvrier du bâtiment				
	Célèbre école				
Ventilateur				Pas cuite	
Groupe peu nombreux				Règle double	
					Après la
Pile					
		Léger			

Solution

N° 4301

HORIZONTALEMENT

I- MOMENTANES. II- INECOUTE. III- SCRUTATEUR. IV- ELIMA - ESSE. V- RETAMES - ET. VI- ASE - MOTO. VII- REELIRE. VIII- LI - UNIES. IX- ECARTEZ - MU. X- SITE - FAT.

VERTICALEMENT

1- MISERABLES. 2- ONCLES - ICI. 3- MERITER - AT. 4- ECUMA - EURE. 5- NONTAMMENT. 6- TUA - EOLIEN. 7- ATTESTIEZ. 8- NEES - ORS. 9- USE - MA. 10- SURETS - LUT.

OMS-OIT

Le nombre des décès liés au travail s'élève à près de 2 millions chaque année

Le nombre des décès liés au travail dans le monde s'élève à près de deux millions chaque année, selon un rapport, publié vendredi, par l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) et l'Organisation internationale du Travail (OIT).

Le rapport de l'OMS/OIT sur les maladies et les accidents sur le lieu de travail « donnent un aperçu du nombre de décès prématurés évitables dus à l'exposition à des risques sanitaires liés au travail ».

« Les maladies et traumatismes liés au travail ont été responsables du décès de 1,9 million de personnes en 2016 », précise les deux agences de l'ONU. Selon le Rapport mondial de suivi relatif aux estimations communes de la charge de morbidité et des traumatismes liés à l'activité professionnelle, 2000-2016, la majorité des décès liés au travail étaient dus à des maladies respiratoires et cardiovasculaires. Les maladies non transmissibles étaient responsables de 81 % des décès, dont les principales causes étaient les pneumopathies obstructives chroniques (450 000 décès), les accidents vasculaires cérébraux (400 000) et les cardiopathies ischémiques (350 000). Les accidents du travail étaient quant à eux responsables de 19 % des décès (360 000). L'étude examine 19 facteurs de risque professionnels, notamment l'exposition à de longues heures de travail et l'exposition sur le lieu de travail à la pollution atmosphérique, aux asthmogènes, aux agents cancérigènes, aux facteurs de risque ergonomiques et au bruit.

Le risque principal était l'exposition à de longues heures de travail (environ 750 000 décès). L'exposition à la pollution atmosphérique (particules, gaz et fumées) sur le lieu de travail a provoqué 450 000 décès, note la même

source.

« Il est choquant de voir qu'autant de personnes sont littéralement tuées par leur travail, a déclaré le Dr Tedros Adhanom Ghebreyesus, directeur général de l'OMS, cité dans un communiqué, notant que « notre rapport est un signal d'alarme à l'intention des pays et des entreprises afin qu'ils améliorent et protègent la santé et la sécurité des travailleurs en honorant leurs engagements à fournir une couverture universelle des services de



sécurité et de santé au travail. »

Les maladies et les traumatismes liés au travail mettent les systèmes de santé à rude épreuve, font reculer la productivité et peuvent avoir un

impact catastrophique sur les revenus des ménages, souligne le rapport.

À l'échelle mondiale, le nombre de décès liés au travail par habitant a diminué de 14 % entre 2000 et 2016. Selon le rapport, cette évolution peut s'expliquer par les améliorations apportées à la santé et à la sécurité sur le lieu de travail. Toutefois, les décès dus aux cardiopathies et aux accidents vasculaires cérébraux associés à l'exposition à de longues heures de travail ont augmenté respective-

ment de 41 et 19 %. Ces chiffres témoignent d'une tendance à la hausse de ce facteur de risque psychosocial relativement nouveau, précise-t-on.



Ce premier rapport de suivi mondial conjoint OMS/OIT « permettra aux décideurs de mesurer la détérioration de la santé liée au travail aux niveaux national, régional et mondial ». Ils pourront ainsi mieux cibler le champ d'application, la planification, le calcul des coûts, la mise en œuvre et l'évaluation des interventions appropriées pour améliorer la santé de la population des travailleurs et l'équité dans le domaine de la santé, ajoute les auteurs du rapport.

Selon la même source, des mesures supplémentaires sont nécessaires pour garantir des lieux de travail plus sains, plus sûrs, plus résilients et plus justes socialement, grâce au rôle central joué par la promotion de la santé au travail

et les services de santé au travail.

« Ces estimations fournissent des informations importantes sur la charge de morbidité liée au travail, et ces informations peuvent contribuer à l'élaboration de politiques et de pratiques visant à créer des lieux de travail plus sains et plus sûrs, a précisé Guy Ryder, directeur général de l'OIT.

« Ces près de 2 millions de décès prématurés sont évitables. Il faut prendre des mesures fondées sur les recherches disponibles pour cibler la nature évolutive des menaces pour la santé liées au travail, a déclaré la Dre Maria Neira, directrice du département Environnement, changement climatique et santé de l'OMS.

Le vaccin des 5-11 ans

Pfizer/BioNTech est sûr, selon les laboratoires

Le vaccin Pfizer/BioNTech contre le Covid-19 est "sûr" et "bien toléré" par les enfants de 5 à 11 ans et le dosage adapté déclenche une réponse immunitaire "robuste", selon les résultats d'une étude annoncés lundi par les laboratoires.

Les deux entreprises prévoient de soumettre ces données aux autorités "dès que possible", selon un communiqué, qui précise que la réaction immunitaire était "comparable" à celle observée chez les 16 à 25 ans qui ont reçu un vaccin plus fortement dosé.

Il s'agit des premières données cliniques pour ce groupe d'âge. L'Agence européenne des médicaments (EMA) et la FDA américaine ont autorisé les vaccins de Pfizer/BioNTech et Moderna, basés sur la technologie de l'ARN messenger, à partir de 12 ans.

En raison notamment de la diffusion du variant Delta, "depuis juillet, les cas pédiatriques de Covid-19 ont augmenté de 240% aux Etats-Unis, soulignant la nécessité d'une vaccination", a commenté Albert Bourla, PDG de Pfizer, voyant dans les don-

nées un "base solide pour les demandes d'autorisation".

Les effets secondaires du vaccin, dosé à 10 microgrammes par injection contre 30 microgrammes habituellement pour les plus âgés, sont "en général comparables" à ceux observés chez les personnes de 16 à 25 ans, notent les deux laboratoires.

Il s'agit de résultats partiels d'une étude menée sur 4.500 enfants entre 6 mois et 11 ans aux Etats-Unis, en Finlande, en Pologne et en Espagne.

Les deux entreprises s'attendent à publier "dès le quatrième trimestre" des résultats concernant la tranche d'âge 2-5 ans ainsi que 6 mois-2 ans, qui ont reçu deux injections de 3 microgrammes.

L'étude sur les enfants de moins de 12 ans pour le vaccin Moderna est en cours.

En Israël, les enfants âgés de 5 à 11 ans risquant des complications graves liées au Covid-19 sont vaccinés depuis le 1er août. Il s'agit d'une "autorisation spéciale" sans attendre les données cliniques, et chaque injection est "étudiée au cas par cas", selon le ministère de la Santé.



L'OMS recommande d'augmenter les taxes sur l'alcool en Europe



Doubler les taxes sur l'alcool en Europe permettrait d'éviter que quelque 5.000 personnes ne meurent de cancers chaque année, selon une étude présentée lundi par l'Organisation mondiale de la Santé (OMS), qui appelle à un tour de vis fiscal. Selon cette modélisation parue dans la revue scientifique The Lancet, "on estime que 10.700 nouveaux cas de cancer et 4.850 décès par cancer liés à l'alcool pourraient être évités chaque année dans la région européenne de l'OMS en doublant les taxes actuelles sur les boissons alcoolisées", souligne dans un communiqué la branche Europe de l'OMS.

Cela représente environ 6% des nouveaux cas et des morts de cancers liés à

la consommation d'alcool, relève l'organisation sanitaire de l'ONU.

Selon cette dernière, "augmenter les taxes sur les boissons alcoolisées est l'une des meilleures mesures" en vu de réduire le nombre des morts du cancer, avec "un impact potentiel élevé" et "des résultats positifs dans tous les pays".

Pour l'OMS, les niveaux actuels de taxation de l'alcool restent "faibles" dans de nombreux pays européens, y compris au sein de l'Union européenne, où leur augmentation devrait avoir l'un des plus forts impacts. La Russie, le Royaume-Uni et l'Allemagne sont les pays qui sauveraient le plus grand nombre de vies en prenant cette mesure fiscale, avec respective-

ment 725, 680 et 525 morts évitées, selon sa modélisation.

D'après l'OMS, sur les 4,8 millions de nouveaux cas de cancer chaque année en Europe, 1,4 million, ainsi que 650.000 décès, sont "liés à" la consommation d'alcool. Parmi ceux-ci, l'organisation estime que 180.000 cas et 85.000 morts sont directement causés par l'alcool.

Le nombre des vies sauvées par un doublement des taxes concernerait notamment les cancers du sein (1.000 morts par an) et les cancers colorectaux (1.700).

L'alcool est lié à sept types de cancers différents : bouche, pharynx, oesophage, colorectaux, du foie, du larynx et du sein.

Journée mondiale d'Alzheimer

Sensibiliser à l'une des formes les plus répandues de démence

■ Par Ghita AZZOUZI (MAP)

Commemorée le 21 septembre de chaque année, la Journée mondiale de la maladie d'Alzheimer se veut l'occasion de sensibiliser le public à l'une des formes les plus répandues de démence et à l'importance d'un diagnostic précoce et de l'accompagnement thérapeutique et de soutien du malade et de l'aidant.

Les démences sont un ensemble de maladies qui atteignent le cerveau, entraînent une détérioration des fonctions cognitives et affectent la mémoire, la pensée, l'orientation, la compréhension, la capacité d'apprentissage, le langage et le jugement.

Découverte en 1906 par le psychiatre et neurologue allemand, Aloïs Alzheimer, la maladie d'Alzheimer est une maladie neurodégénérative qui détruit progressivement et définitivement les cellules du cerveau, provoquant la forme la plus commune des démences.

Selon les estimations de l'OMS, cette pathologie neurodégénérative la plus fréquente touche plus de 55 millions de personnes, soit 8,1% de femmes et 5,4% des hommes de plus de 65 ans.

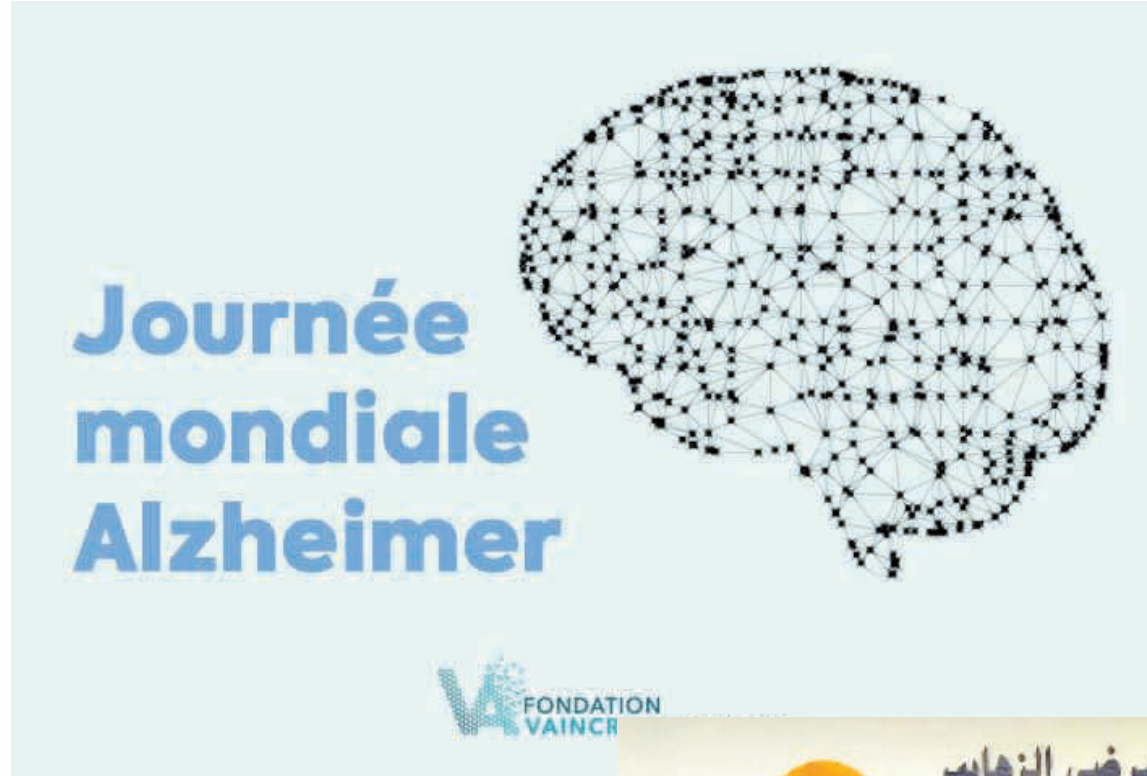
Le nombre de malades d'Alzheimer devrait presque doubler tous les 20 ans, pour atteindre les 78 millions en 2030 et 139 millions en 2050, d'après les projections de l'OMS.

"Au Maroc, le nombre des personnes atteintes de maladie d'Alzheimer et de démence est estimé à 200.000 cas", a précisé le Professeur en neurologie et neuropsychologie, Mustapha El Alaoui Faris, dans un entretien accordé à la MAP.

Les projections épidémiologiques donnent 280.000 cas en 2030 et 400.000 cas en 2050, a-t-il également fait savoir.

Selon cet expert en neurologie, les démences sont la septième cause de décès parmi toutes les maladies et l'une des principales causes d'invalidité et de dépendance chez les personnes âgées dans le monde.

Le Président de l'Association Maroc Alzheimer a, en outre, souligné que 80% patients sont âgés de plus de 75 ans, notant que la maladie peut atteindre des per-



sonnes âgées de moins de 65% mais avec un faible pourcentage dans 5% des cas.

Au niveau mondial, a relevé M. El Alaoui Faris, les démences ont un impact disproportionné sur les femmes qui constituent 65% du total des décès dus à la maladie, ajoutant qu'elles sont plus atteintes de la maladie d'Alzheimer étant donné qu'elles vivent plus longtemps que les hommes et en raison de prédispositions biologiques hormonales.

"La démence a des implications sociales et économiques importantes en termes de coûts directs de soins médicaux et sociaux et de coûts des soins informels", a-t-il déploré.

En 2019, le coût économique mondial total estimé des démences s'élevait à 1.300 milliards de dollars US, et ces coûts devraient dépasser 2.800 milliards de dollars US d'ici 2030, en raison de l'augmentation du nombre de personnes atteintes de démence et des coûts de soins, s'est indigné le spécialiste.

Il a, dans ce sens, mis en garde contre les pressions physiques, émotionnelles et financières qui peuvent causer un grand stress aux familles et aux aidants, plaidant pour des soutiens juridiques, financiers et au système de santé pour soulager les aidants familiaux.

Pour ce qui est de la prévention contre la maladie, le Directeur du Centre Alzheimer de Rabat a conseillé de traiter les facteurs de risque tels que l'hypertension, le diabète, l'augmentation du cholestérol, d'arrêter le tabac, de réduire l'excès du poids, d'avoir une alimentation saine et de pratiquer une activité physique régulière. El Alaoui Faris a, par ailleurs, plaidé pour un environnement législatif approprié et favorable, fondé sur les normes internationales en matière de droits de l'Homme, pour protéger les personnes atteintes de démence et leurs garantir des soins adéquats.

L'Organisation mondiale de la santé (OMS) a créé un guide sur les sociétés inclusives pour les personnes atteintes de démence. Il vise à aider les pays à sensibiliser et à mieux comprendre les personnes atteintes du syndrome.



Mustapha El Alaoui Faris, Professeur de neurologie

Les démences sont la septième cause de décès parmi toutes les maladies

■ Propos recueillis par Ghita AZZOUZI (MAP)

M. Mustapha El Alaoui Faris, professeur de neurologie et de neuropsychologie, président de l'Association Maroc Alzheimer et directeur du Centre Alzheimer de Rabat, a accordé un entretien à la MAP à l'occasion de la journée mondiale de la maladie d'Alzheimer. En voici la teneur :



1- Quelle est la prévalence des démences au Maroc et dans le monde ?

Les démences sont la septième cause de décès parmi toutes les maladies et l'une des principales causes d'invalidité et de dépendance chez les personnes âgées dans le monde.

Dans le monde, environ 55 millions de personnes sont atteintes de maladie d'Alzheimer et de démence, dont plus de 60% vivent dans des pays en développement. Comme la proportion de personnes âgées dans la population augmente dans presque tous les pays, ce nombre devrait atteindre 78 millions en 2030 et 139 millions en 2050,

selon les calculs des chercheurs du Global Burden of Diseases établis en 2019.

Au Maroc, le nombre des personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer et de démence est estimé à 200.000 cas et les projections épidémiologiques donnent 280.000 cas en 2030 et 400.000 cas en 2050.

2- Quels sont les premiers signes de la maladie d'Alzheimer ? Faut-il s'inquiéter des trous de mémoire comme premiers signes de la maladie ?

La maladie d'Alzheimer évolue en plusieurs stades qui peuvent s'étaler sur 10 ou 15 ans, à savoir: le stade prodromal ou prodromal, le stade 1: démence légère, le stade 2: démence modérée et le stade 3: démence sévère.

Lors du stade prodromal, le malade ne présente que des troubles de mémoire avec des oublis des faits récents, mais il reste autonome pour les activités de la vie quotidienne. C'est à ce stade que le diagnostic doit être fait pour pouvoir ralentir l'évolution de la maladie.

Au stade 1: démence légère, nous sommes face à des troubles cognitifs constitués de troubles de la mémoire mais aussi de troubles du langage, des difficultés à trouver les mots, ainsi que des troubles de raisonnement, de jugement et de l'orientation temporelle. On trouve aussi de l'indifférence, de la dépression et de l'apathie.

Au stade 2: les troubles de la mémoire vont intéresser en plus des faits récents la mémoire ancienne et celle des connaissances générales. Le langage devient très réduit et la communication et la compréhension sont altérées. L'autonomie est perdue et le malade a besoin de quelqu'un pour s'habiller ou pour aller aux toilettes.

Au stade 3: La détérioration intellectuelle est profonde, la communication avec le malade devient impossible. Il n'arrive plus à marcher et il est grabataire et incontinent.

3- Les jeunes peuvent-ils développer des formes précoces de la maladie ou ne concerne-t-elle que les personnes âgées ?

80% patients sont âgés de plus de 75 ans. La maladie peut atteindre des personnes âgées de moins de 65%, mais seulement avec un faible pourcentage dans 5% des cas.

Dans ces cas, des troubles intellectuels peuvent apparaître avant les troubles du langage. Un facteur génétique (héréditaire) joue un rôle important chez ces malades.

4- Pourquoi les femmes sont-elles les plus touchées ?

Au niveau mondial, les démences ont un impact disproportionné sur les femmes qui constituent 65% du total des décès dus à la maladie.

En outre, les femmes fournissent la majorité des soins informels aux personnes atteintes de démence, représentant 70% des heures de soins. Les femmes sont plus atteintes de la maladie d'Alzheimer pour au moins deux raisons: elles

vivent plus longtemps que les hommes et en raison de prédispositions biologiques hormonales.

5- Quels sont les traitements existants et les nouvelles pistes actuellement explorées ?

Il y a deux types de médicaments spécifiques à la maladie d'Alzheimer, à savoir les inhibiteurs de la cholinestérase (Donépézil, Rivastigmine, Galantamine) qui sont utilisés dans les stades 1 et 2 de la maladie.

Le deuxième médicament est la Mémantine qui est utilisé dans le stade 3.

Il est important de signaler que l'effet de ce médicament reste modeste, il faut donc les associer et recourir à la prise en charge globale non-médicamenteuse, notamment la stimulation cognitive, la rééducation de la mémoire, du langage et de l'attention.



Théâtrale

La pièce marocaine «Sta f sta» primée en Jordanie

« La 19^{ème} édition du Festival Sayf Azzarkae du théâtre arabe en Jordanie a pris fin samedi avec la cérémonie de remise des prix aux représentations théâtrales gagnantes, dont la pièce marocaine «Sta f sta». La pièce, écrite par l'auteur grec Dimitri Basatas et mise en scène par Anwar Hassani, a remporté le prix de la meilleure actrice dans un second rôle, qui a été décerné à Fadwa Kaddouri. »



Outre la pièce marocaine «Sta f sta», plusieurs autres oeuvres étaient en compétition pour les prix du festival, dont Salib Wahd d'Egypte, «Absama Bismi Allah» d'Irak, «Diab Monfarida» de Tunisie, «Taratil thawrat nissae» de Jordanie, et «Kaltoum» d'Algérie. L'oeuvre théâtrale tunisienne «Diab Monfarida» a raflé quatre prix (meilleur acteur dans un premier rôle et second rôle, meilleure actrice dans un premier rôle et meilleur éclairage), alors que la pièce jordanienne «Taratil thawrat Nissae» a remporté deux prix (meilleur texte de théâtre arabe et meilleure décoration).

Le jury a décidé de retenir le prix de la meilleure représentation théâtrale complète, le prix de la meilleure mise en scène et le prix de la meilleure composition musicale, en sus du prix de la meilleure scénographie, en raison de la faiblesse des critères de ces récompenses.

La pièce théâtrale «Charchouh» de la Palestine, qui était l'invité d'honneur du festival, ainsi qu'une pièce syrienne ont été jouées en dehors de la compétition théâtrale.

En plus des représentations théâtrales, le programme du festival comprenait également des réflexions critiques et des ateliers de formation, dont l'atelier de préparation des acteurs qui s'est tenu tout au long des jours du festival.

La pièce traite d'un ensemble de contradictions liées à la vie quotidienne de la société humaine, qui oscille entre pauvreté, besoin, aisance, surabondance, responsabilité et insouciance sous une forme comique. Elle évoque également la réalité du système capitaliste dominant et comment se fait la promotion de la mondialisation et la construction d'une culture à sens unique au détriment des cultures des autres peuples.

So Art Gallery accueille «AMBRE & LUMIERE» de Mounia Amor

■ Omayma Khtib

L'artiste peintre Mounia Amor dévoile, ses dernières œuvres à la galerie «So Art» à Casablanca, sous la thématique «Ambre & Lumière». Une occasion pour plonger dans l'univers onirique, lumineux et haut en couleurs de l'artiste. L'exposition aura lieu du 28 septembre jusqu'au 28 octobre 2021.

Dans sa nouvelle exposition, «AMBRE & LUMIERE», la plasticienne Mounia Amor livre, à travers ses dernières créations, une vision subliminale du monde. Son univers pictural joue sur la dualité de l'ombre et de la lumière une partition scintillante qui met à l'honneur des scènes de vie à la singularité fascinante, indique le communiqué de la galerie.

Avec des traits géométriques, des visages déstructurés, des courbes anguleuses et des

formes cubiques Mounia habille de couleurs chaudes, et de couleurs froides ses toiles afin de révéler des détails d'une belle précision. Des lumières, chaudes et douces, et des courbes mouvantes, insufflent un air pur à chaque création.

En toile de fond, des mélodies et des instruments de musique transcendent l'œuvre, retranscrivant des émotions et des états d'âme. Le thème de la musique, récurrent dans l'œuvre de Mounia Amor, traduit sa passion pour la musique. Certaines de ses toiles empruntent à la musique les tonalités, les formes et l'interprétation, tandis que d'autres nous projettent dans l'univers merveilleux des salles de concerts, ajoute la même source. En effet, les figures féminines de cette exposition sont sublimées par le trait à la fois vigoureux et doux de l'artiste, et la couleur, omniprésente, donne une aura

singulière, à chaque œuvre.

Il est à souligner que les tableaux de l'artiste révèlent une approche esthétique mûrement réfléchie et une intensité stylistique originale.

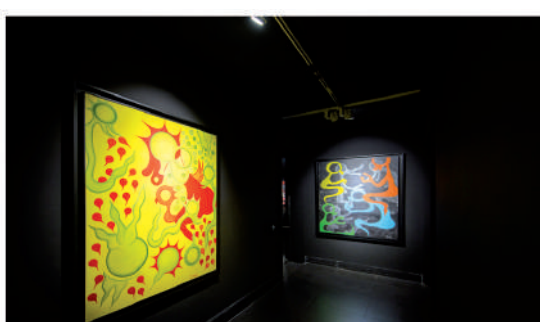
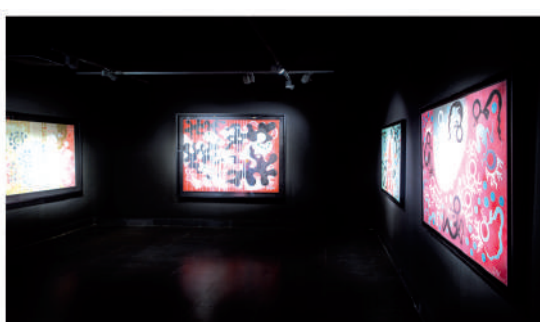
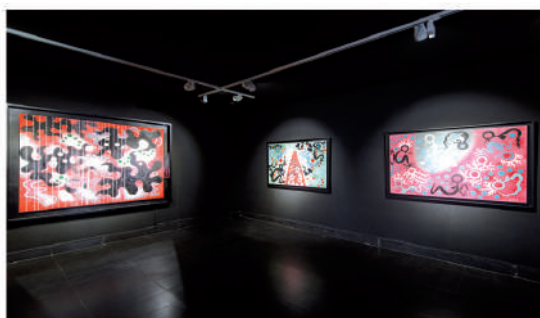
A rappeler que, l'actuelle exposition constitue un repère important dans le parcours de Mounia Amor qui célèbre non seulement ses 20 ans de carrière, mais aussi et surtout sa maturité artistique.

Considérée à juste titre comme une artiste contemporaine de la nouvelle vague, Mounia Amor est une plasticienne alchimiste. Elle dispose d'une palette riche de signes, de symboles et de motifs géométriques est l'expression d'une sensibilité à fleur de peau, et d'une philosophie de la vie qui aspire à rendre le monde plus beau, et à partager, en offrande, une vision esthétique et un hymne à la vie.



Galerie 38

Ines-Noor Chaqroun expose ses œuvres



Casablanca, Paris, Toronto, Berlin, Florence ... Ines-Noor Chaqroun «INC» s'est nourrie de chacune de ses expériences pour créer un univers qui lui est propre et qu'elle expose pour la première fois au Maroc à partir du 24 septembre à la Galerie 38.

L'univers de INC est à l'image de son parcours : éclectique, vif, passionné et imprévisible. Il est le résultat d'un long cheminement, jalonné de questions, de doutes, d'expérience, d'errance, d'évidences et de choix !

Au primaire, Ines-Noor prend des cours de peinture à l'huile, comme plusieurs autres enfants de son âge, à titre récréatif. Son baccalauréat scientifique en poche, elle commence par obtenir une licence de droit à Paris puis enchaîne avec un Master en Audit et en contrôle de gestion en 2016.

Sa voie semble alors toute tracée quand au fond d'elle-même, INC se rend compte qu'elle n'a jamais vraiment tourné la page de la création artistique. Ses travaux de recherche, ses stages et même sa thèse de fin d'étude sont dédiés au monde de la création, de la beauté et de l'esthétisme.

Fin 2016, elle pose ses valises à Toronto et intègre un programme professionnel en «Théorie et Critique de l'art et du Design». La jeune femme tente de concilier deux mondes : l'art et le business. Elle reprend ses cours de peinture à l'huile et se rend rapidement à l'évidence : il n'y a pas de consensus à trouver ! Ce qu'elle aime : c'est créer, peindre, s'exprimer !

Fin 2017, le décès de son grand-père, esthète et grand homme de lettres, agit comme un électrochoc, comme un signe du destin. Elle quitte sa vie d'avant et se lance dans un grand voyage initiatique qui la mène du désert de Ouarzazate aux rizières de l'Asie du Sud-est en passant par le grand Ouest américain. Elle se nourrit de tout : des paysages, des rencontres, des couleurs. Elle affine sa personnalité artistique et sent enfin ... libre ! S'ensuit une formation aux Beaux Arts à Paris où elle s'initie au dessin du ... nu ! Un choix qui lui permet d'explorer le rapport au corps, toujours tabou au Maroc, et pourtant si beau et si gracieux.

INC n'aime décidément pas les voies toutes tracées ni les cadres de vie conventionnels. Sa quête du beau et du vrai la mène ensuite en Tanzanie, où elle repeint une école primaire dans le cadre d'une mission humanitaire ; à Florence où elle suit des cours de peinture contemporaine et enfin à Berlin, où elle intègre le prestigieux «Berlin Art Institute» pendant 6 mois, puis emménage son propre atelier berlinois où elle peint tous les jours, sans relâche, pendant un an.

En 2020, quand la crise du COVID s'abat sur le monde, INC est une artiste apaisée et ses idées sont claires. Elle rentre au Maroc avec une seule idée en tête : peindre ! Peindre comme une obsession, comme une thérapie, comme une destinée.

Pendant un an, elle prépare sa première exposition qu'elle dédie à son grand-père dont le décès lui a révélé l'évidence : elle est née artiste.

Fruit d'années d'expérimentations artistiques, les œuvres de INC reflètent l'intensité de sa vision fantasmagorique. Une expérience bercée de lectures diversifiées et de motifs inspirés par ses multiples voyages et séjours dans le monde. Ses figures artistiques distinguent son travail à la fois complexe et saisissant, peut-on lire dans un communiqué de presse sur l'exposition de l'artiste.

Véritable expérimentatrice, INC jongle entre une palette de couleurs majestueuses et des formes ectoplasmes qui rappellent indéniablement des oisillons qui flottent au sein de ses pièces maîtresses, ajoute la même source.

Des histoires, composées de créatures inconscientes, nous plongent, tout au long de la lecture de ses œuvres, dans un univers où chacun est libre d'en faire son interprétation propre.

INC travaille la peinture en résonance avec ses émotions intérieures, initiant un réel dialogue entre sa toile, ses couleurs et les techniques diversifiées auxquelles elle fait appel. Ses icônes statiques s'expriment à travers la main de maître de cette jeune artiste. En parallèle, INC extériorise grâce à elles ses chimères les plus profondes. D'abord formée à Paris, Toronto puis Florence, INC rejoint le prestigieux «Berlin Art Institut» dans le cadre d'une résidence artistique de 6 mois. C'est d'ailleurs dans son atelier berlinois qu'elle perfectionne son style et où elle finalise l'exposition qui signe son retour à Casablanca, sa ville natale.



France

Hakimi et Messi victorieux, Harit buteur avec Marseille

« Impitoyable, le Paris Saint-Germain a poursuivi contre Lyon (2-1) sa série de victoires en Ligue 1 grâce à un but de Mauro Icardi à la dernière seconde, dimanche pour la première de Lionel Messi au Parc des Princes et la 6e journée de L1. »

L'effectif du PSG est redoutable: si Messi n'a pas marqué pour ses débuts à la maison, Icardi a surgi d'un banc riche pour donner aux Parisiens leur sixième victoire en autant de matches de L1.

Dans un match offensif, une belle publicité pour la Ligue 1, l'OL n'a pas démerité mais repart sans rien, après trois victoires consécutives, Ligue Europa comprise.

Le Parc des Princes, qui voyait Messi jouer pour la première fois pour le PSG, rêvait de fêter ça par un but de la "Pulga", mais il faudra attendre.

L'OL a cru gâcher la pendaison de crémaillère de Messi et refaire le coup de l'an dernier, s'imposer 1-0 au Parc, après l'ouverture du score de Lucas Paqueta (53e).

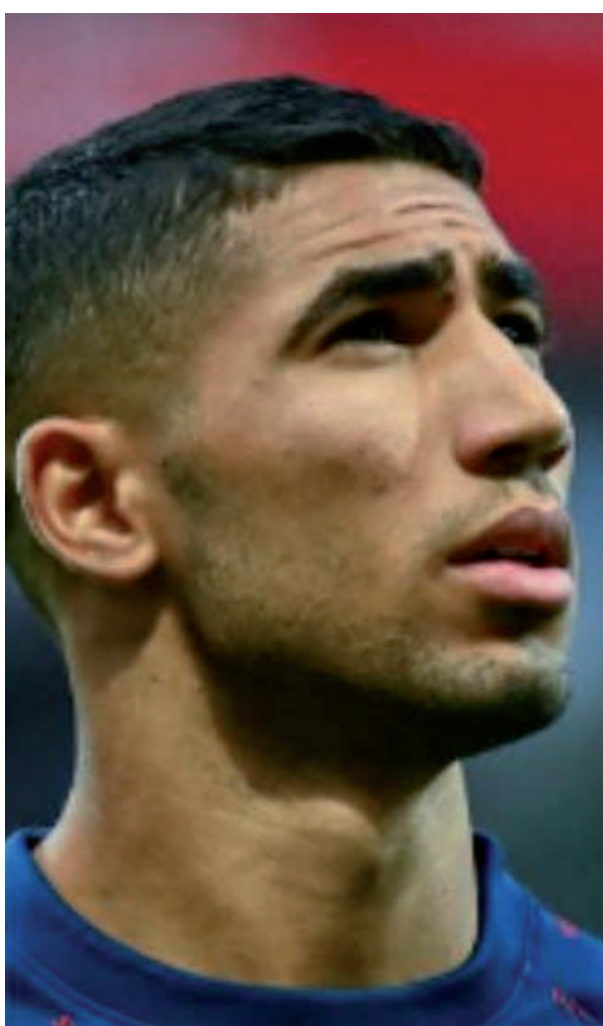
Mais Neymar, de retour vers la grande forme, a obtenu et transformé un penalty (65e s.p.).

Puis Kylian Mbappé s'est arraché pour servir Icardi, buteur d'une tête décroisée (90e+3).

Mauricio Pochettino a encore du travail pour faire sonner son orchestre. Longtemps le pressing intense prôné par Peter Bosz, le technicien lyonnais, a gêné les Parisiens.

Cette fois, le technicien argentin avait placé Messi en meneur de jeu, derrière le trio Kylian Mbappé, finalement aligné malgré le coup à un pied reçu à Bruges, "Ney" et Angel Di María, suspendu en C1.

Le N.30 a touché beaucoup de ballons et a cherché à combiner, notamment avec Mbappé, plus qu'en Belgique.



Messi a laissé sa place à Achraf Hakimi (76e) pour le dernier quart d'heure, donc le moment de son premier



but est repoussé au moins à Metz, mercredi. Les héros n'étaient pas ceux attendus. Outre Icardi, le

Parc a aussi rendu hommage à Rai, désigné meilleur joueur de l'histoire du club, avant le coup d'envoi. Messi va devoir marquer quelques buts...

Les Parisiens comptabilisent 18 points sur 18 possibles avec déjà une avance confortable de cinq longueurs sur leur dauphin Marseille.

L'été se prolonge pour l'OM, qui a maintenu sa bonne dynamique devant son public.

Le jeune buteur sénégalais Bamba Dieng, l'une des révélations du début de saison, a marqué son 3e but en deux matches de Championnat (47e), pour lancer les Phocéens. La recrue Amine Harit (71e) a plié l'affaire ensuite.

Ce succès permet aux joueurs de Jorge Sampaoli (13 pts, un match en moins) de doubler Angers (11 pts), leur prochain adversaire, pour prendre la deuxième place derrière le PSG (18 pts).

Invaincus depuis le début de la saison (avec un match en moins), les Aiglons ont raté l'occasion de voler plus haut: le nul concédé contre l'AS Monaco (2-2) les a privés du podium.

Dans un stade à huis clos, suite aux incidents du match contre l'OM, les Niçois ont eu une balle de match, mais Amine Gouiri a envoyé son penalty à côté (82e). De quoi laisser quelques regrets aux coéquipiers d'Andy Delort, auteur de son premier but sous ses nouvelles couleurs.

Les Monégasques (14e, 5 pts), eux, se rassurent, après un début de saison difficile, notamment leur attaquant Wissam Ben Yedder qui a enfin débloqué son compteur de buts en championnat.

Angleterre

Man United et Chelsea rejoignent Liverpool



Un but de Cristiano Ronaldo et un penalty arrêté par De Gea d'un côté et un derby maîtrisé à Tottenham de l'autre ont permis à Manchester United et Chelsea de rejoindre Liverpool en tête de la Premier League, dimanche, au terme de la cinquième journée.

Attendus au tournant après leur déconvenue à Berne (défaite 2-1 contre les Young Boys), mercredi en Ligue des Champions, les Red Devils ont renversé de justesse West Ham (2-1) grâce à un arrêt de David De Gea sur penalty à la toute dernière seconde.

Avec 13 points, ils comptent le même total que Liverpool et Chelsea, vainqueur à Tottenham (3-0), mais sont troisièmes à la différence de but (+9), derrière les Reds et les Blues (tous deux +11).

Cette victoire au scénario complètement fou et après des décisions arbitrales contestées - deux penalties refusés à Ronaldo à 1-1 - conforte un Ole Gunnar Solskjaer, fragilisé.

Les Londoniens entraînés par David Moyes,

ex-coach des Red Devils, ont fortement contrarié United et avaient pris l'avantage sur un tir de Saïd Benrahma dévié par Raphaël Varane et qui avait pris De Gea à contre-pied (1-0, 30e).

Equipe à réaction par excellence, les Red Devils sont revenus grâce à Ronaldo, auteur, en deux temps, de son 4e but en trois matches (1-1, 35e) avant que Jesse Lingard, fautif mercredi sur le but qui a offert la victoire aux Suisses, ne fasse basculer le match d'une frappe croisée dans la lucarne, face au club où il s'était relancé en prêt l'an dernier (2-1, 89e).

Une main de Luke Shaw et le penalty qui s'en est suivi ont failli tout gâcher, mais la parade de De Gea sur sa gauche pour repousser la tentative de Mark Noble (90e+4), rentré en jeu exprès, a sauvé ces trois points capitaux. Bien contenu pendant 45 minutes par Tottenham, Chelsea, sans Ziyech (remplaçant) a forcé le destin pour l'emporter 3 à 0 et se hisser en tête.

Dans un match marqué par l'hommage à l'attaquant Jimmy Greaves, champion du monde en 1966 et décédé dimanche à 81 ans après avoir porté le maillot des deux équipes, le jeu a longtemps été sapé par des imprécisions dans la dernière passe ou le dernier geste.

Romelu Lukaku était bien surveillé par la défense et par le milieu Pierre-Emile Højbjerg, qui se plaçait systématiquement sur les lignes de passes menant au Belge.

Malheureusement pour eux, le début de seconde période et le changement tactique opéré par Thomas Tuchel en remplaçant Mason Mount par Ngolo Kanté (46e) pour renforcer le cœur du jeu, a changé la donne. Le latéral gauche Marcos Alonso a été de tous les bons coups, voyant une volée joliment repoussée par Hugo Lloris (47e) et une autre être sauvée sur la ligne (53e).

Mais entre les deux, il avait délivré un corner parfait pour la tête de Thiago Silva qui a ouvert le score (1-0, 49e).

Huit minutes plus tard, c'est une frappe apparemment non cadrée de Kanté qui a été déviée par un Spurs, prenant Lloris à contre-pied (2-0, 57e).

Le portier français n'a pourtant pas démerité, sauvant les siens sur des têtes de Silva (75) et Lukaku (86e), avant de céder sur une frappe d'Antonio Rüdiger (90+5).

Un deuxième revers 3-0 pour Tottenham et un 15e match sans prendre de but pour Chelsea en championnat sur les 24 disputés sous Tuchel, une proportion record dans l'histoire de la Premier League.

Espagne

Un Real Madrid renversant à Valence, reste leader de la Liga



Le Real Madrid a conservé sa position de leader de la Liga dimanche après avoir renversé Valence (2-1), au stade Mestalla, grâce notamment à un but de Benzema en fin de rencontre lors de l'avant-dernier match de la 5e journée.

Avec 13 points, les joueurs de Carlo Ancelotti devançant l'Atletico Madrid (11 pts) et Valence (10 pts), encore menés à la 86e minute (1-0), les coéquipiers de Luka Modric ont fait la différence en trois minutes, à la faveur de Vinicius (86e) et de l'international français (88e), auteur de son sixième but de la saison en championnat.

Il reste en tête des meilleurs buteurs de la Liga, devant l'attaquant brésilien (5 buts).

Une issue improbable tant les Madrilènes, éprouvés après leur succès lors du premier match de Ligue de champions à l'Inter (1-0) mercredi, ont subi

face à une séduisante équipe valencienne.

Mise en péril par le jeu déployé par la deuxième attaque de la Liga, la défense madrilène est apparue vulnérable face au pressing adverse. Seul Thibaut Courtois s'est distingué positivement avec quelques arrêts de grande qualité (43e, 45e).

Mais le quatuor défensif de la "Maison Blanche" s'est distendu à la 66e minute, sur une reprise de volée du milieu de terrain Hugo Duro, une minute avant l'entrée du jeune international français Eduardo Camavinga.

Alors que le Real semblait se diriger vers un premier revers, les deux hommes forts du Real, Vinicius et Karim Benzema ont sauvé la "Maison Blanche". D'abord, l'international "auriverde", d'une frappe limpide, à la suite d'une passe de Benzema (86e). Puis il s'est mué en centreur de luxe pour l'ancien Lyonnais, auteur d'une tête imparable (88e).

Italie: l'AC Milan résiste à la Juve (1-1), scotchée au fond du classement

La Juventus et l'AC Milan se sont neutralisés (1-1) dimanche dans le choc de la 4e journée de Serie A, un résultat qui fait davantage l'affaire des Rossoneri (2e) que des Bianconeri, toujours sans succès et scotchés dans les profondeurs du classement (18e).

Les premiers points abandonnés par Milan et la Roma (battue à Vérone 2-3) font les affaires de l'Inter Milan, leader provisoire à la différence de buts, et de Naples (3e, 9 pts), qui peut prendre seul la tête en cas de succès à Udine lundi. La Juventus, elle, reste loin, encore au ralenti avec seulement deux points. La voilà 18e et reléguable, à égalité de points avec Cagliari (19e) !

Les Turinois, dans la foulée de leur première victoire de la saison en Ligue des champions cette semaine (3-0 à Malmö), ont pourtant rapidement pris les devants grâce à Alvaro Morata (4e).

Sur ce contre rondement mené, l'Espagnol a montré qu'il avait de la vitesse pour résister à Theo Hernandez et du sang froid pour battre Mike Maignan d'un petit ballon piqué (4e).

La Juve, jouant bas et compact avec un milieu solide (Locatelli, Rabiot), a ensuite maîtrisé un match assez fermé, face à des Milanais un peu brouillons et assez inoffensifs en l'absence de Zlatan Ibrahimovic et Olivier Giroud (blessés).

Seul Sandro Tonali s'est montré dangereux sur trois frappes lointaines (3e, 24e, 43e).

Mais la première victoire en championnat qui se dessinait pour Massimiliano Allegri s'est envolée à un quart d'heure de la fin, sur une tête autoritaire d'Ante Rebic sur corner (76e).

Et sans un arrêt final du gardien Szczesny devant Pierre Kalulu (86e), cela aurait pu être pire pour la Juve. Selon les statistiques de la Ligue italienne, c'est seulement la quatrième fois de son histoire que la Juve ne réussit pas à gagner l'un de ses quatre premiers matches de championnat, la première fois depuis soixante ans !

La Roma de José Mourinho, qui comme Milan avait fait le plein jusqu'ici, a connu son premier revers, victime de la révolte de l'Hellas Vérone vainqueur 3-2 pour marquer ses premiers points du championnat.

Sous une pluie diluvienne, les Giallorossi ont ouvert la marque sur une talonnade de leur capitaine Lorenzo Pellegrini (36e). Mais Igor Tudor, débarqué cette semaine pour remplacer Eusebio Di Francesco sur le banc de Vérone, a su trouver les mots pour relancer ses joueurs, conquérants après le repos. Antonin Barak (49e), Gianluca Caprari (54e) et Davide Faraoni (63e), d'une frappe magnifique, lui ont ainsi offert sa première victoire.

Botola Pro D1

Mbenza ouvre son compteur avec le WAC, le Raja peut remercier Ngoma

Le Rapide Oued Zem (RCOZ) s'est incliné à domicile face au Wydad de Casablanca (WAC) sur le score de 2 buts à 0, dimanche soir au complexe de l'OCP de Khouribga, en match comptant pour la 2ème journée de la Botola Pro. »

Zouhair Al Moutaraji a ouvert le score à la 51ème minute pour les visiteurs, avant que son coéquipier Guy Mbenza ne creuse l'écart (68ème).

A la faveur de cette victoire, le WAC occupe la 1ère place du classement exæquo avec la Jeunesse sportive Salmi, le Difaa El Jadida et le Raja Casablanca, tandis que le Rapide Oued Zem est 6ème avec 0 point au compteur.

En clôture de la 2ème journée, le Mouloudia d'Oujda croquera le fer avec l'AS FAR, mercredi.

De son côté, le Raja de Casablanca (RCA) s'est imposé in extremis face à l'Olympique de Khouribga sur le score de 2 buts à 1, au Complexe sportif Mohammed V de Casablanca.

Hamid Ahadad a ouvert le score pour le Raja à la 16ème minute, avant que Mustapha El Yousfi n'égalise pour l'OCK (56ème). Fabrice Ngoma a marqué le but de la délivrance des siens à la 90ème minute.

Dans l'autre rencontre de cette journée, La Renaissance de Berkane (RSB) et l'Olympic de Safi (OCS) ont fait match nul (1-1), dimanche soir au stade municipal de Berkane.

Hamza Khaba a ouvert le score pour les visiteurs (14ème), tandis que Issoufou Dayo a égalisé pour les Berkaniens à la 43ème minute.

Au terme de cette rencontre, la RSB est 4ème avec 2 unités, alors que l'Olympic de Safi décroche son premier point et se retrouve 5ème au classement.



Qui dit mieux...

Ces dirigeants en situation d'hors-jeu au Parlement

Par Rachid Lebchir



Le football marocain est très bien représenté au Parlement. Pas moins de 10 présidents ou ex-présidents de clubs, ainsi que des dirigeants au sein des instances dirigeantes nationales dont la Fédération et certaines Ligues ont désormais des sièges au sein de la Chambre des Représentants au terme des élections du 8 septembre 2021 qu'a connues le Maroc récemment.

Dans notre pays, l'honneur ou le mérite d'être dirigeant d'une équipe de football permet d'avoir bien des avantages et aller jusqu'à gagner sa place à la Chambre des Représentants. Il suffit également de s'y présenter sous les couleurs des Partis chanceux et administratifs... qui dominent encore et toujours.

La preuve vient de ces 10 heureux membres qui sont là avec ce nombre plus élevé pour la première fois dans l'histoire tant de la Chambre des Représentants que celle des Conseillers.

Les plus célèbres sont de Casablanca avec Said Naciri, président du Wydad qui est reconduit pour un 3ème mandat, Mohamed Boudrika, ancien président du Raja, et Hicham Ait Menna, président du Chabab Mohammédia qui y siègent pour la 1ère fois.

Les autres présidents de clubs sont Noureddine El Baidi du Youssoufia de Berrechid et membre du Comité directeur de la Fédération, Mohammed Houar du Mouloudia Oujda, Hakim Benabdallah de la Renaissance Berkane, Ismail Zitouni de l'Olympique Dcheira, Hassan Filali de l'Ittihad Zemmourri de Khémisset ainsi que Adil Dfouf ancien patron de l'Ittihad de Tanger. Cela en plus de Mohamed Joudar, président de la ligue du Grand Casablanca de football et vice-président de la Fédération qui vient également de conserver sa place dans cet hémicycle.

C'est donc pour la première fois qu'on a une dizaine de membres parlementaires appartenant à des partis politiques qui vont constituer la majorité gouvernementale au vu de leur plus grand nombre de sièges : le top 3 mené par le Rassemblement national des indépendants (RNI), l'Authenticité et modernité (PAM) et l'Istiqlal (PI) en plus de l'Union constitutionnelle (UC). Ce sont là les 4 partis ayant eu la chance d'être représentés par des dirigeants de foot dont bien sûr le RNI en premier lieu avec la majorité de sièges.

Cette présence effective et distinguée devrait donc constituer l'objectif primordial d'un acquis des plus importants pour le football et les footballeurs au sein de notre institution parlementaire afin d'enrichir le débat autour des moyens du développement de la chose sportive à l'échelon national avec son élan progressif et dans des dimensions politique, économique et social.

Mais nos 10 fameux membres qui ont brillé par leurs promesses de faire de leur mieux quand ils étaient en pleine campagne électorale, ne peuvent en tout et pour tout, que former une équipe de foot où il ne leur manquera que le gardien de but. Cela pour pouvoir jouer un match voire des matches dans l'espoir de s'imposer, rendre service au football national et redonner le niveau qu'il mérite avec une Botola plus constitutionnelle et plus forte, ainsi que des clubs plus organisés et plus compétitifs...

Seulement, les 10 responsables parlementaires concernés ne peuvent rien faire, tout d'abord parce qu'ils appartiennent à des partis politiques qui sont très limités en la matière et n'ont guère d'alternance ou de programme visant la réforme du secteur sportif.

Autrement dit, ces partis qui restent administratifs et créés par l'Etat (Al Makhzen), chacun dans des circonstances politiques qu'a traversées le Maroc depuis les dernières décennies du siècle écoulé, n'ont absolument pas ce qu'on appelle une politique nationale du sport en général et du football en particulier dans leurs programmes politiques et encore moins dans leurs agendas électoraux.

Ce qui reste sûr et certain c'est que les 10 nouveaux pensionnaires du Parlement ont, à l'instar de leurs partis politiques, utilisé l'argent sale pour avoir la confiance des votants et acheter leurs voix tout en profitant du poids et de la popularité de leurs clubs pour sortir vainqueurs en fin de compte. Et cela pour ne servir que leurs propres intérêts au détriment de l'intérêt général comme c'était le cas durant toutes les précédentes expériences ayant connu des dirigeants mêlant sport et politique au sein du Parlement. Sachant bien que rares sont les dirigeants sportifs parlementaires ayant assuré leur présence continue aux réunions et séances publiques alors que d'autres ne jugeaient même pas utile de prendre la parole pour discuter et enrichir les débats autour du sport.

Voilà qui prouve, encore une fois, que lesdits dirigeants footballistiques de ce nouveau mandat vont se trouver en position d'hors-jeu et ainsi ne pourront guère marquer des buts dans les filets parlementaires afin de faire la différence et d'apporter le plus que cherchent leurs clubs et avec eux toutes les autres composantes du football national. Il suffit de donner à titre d'exemple les dirigeants des deux grands clubs casablancais, le Wydad et le Raja, qui ont tellement souffert avec leurs patrons qui restent incompétents s'ils ne sont pas ignorants. Même si les résultats cachent un petit peu les dérapages si on ne veut pas dire les scandales que le WAC ne cesse de supporter à cause de son président, Saïd Naciri, qui est également président de la Ligue nationale du football professionnel mais qui n'a que le nom de professionnalisme dans sa gouvernance. Même chose pour le Raja qui est en train de soigner ses blessures et de colmater les brèches laissées par son président, Mohamed Boudrika, premier responsable des dettes estimées à des milliards et des milliards du temps de sa gouvernance et qui veut aujourd'hui revenir par la fenêtre après s'être jeté par la grande porte.

Ce qui est dit pour ces deux présidents, l'actuel et l'ancien, l'est aussi pour les autres dirigeants de clubs qui ne savent qu'applaudir les décisions de la fédération et sa ligue.

Qu'en sera-t-il donc au Parlement... ?

Quoi qu'il soit, on garde espoir pour rectifier les choses. On espère que les leçons soient prises lors de cette nouvelle expérience parlementaire et afin qu'elle constitue vraiment l'exception pour le bien du football national...

Mercato

Al Ahly ne veut rien entendre concernant un transfert de Banoun

Le club égyptien Al Ahly a confirmé son attachement au Marocain Badr Banoun et réaffirmé son rejet des offres des clubs du Golfe pour son départ de l'équipe.

L'entraîneur des «Diabes rouges», le Soudanais Pitsso Mosimane, a déclaré que le joueur marocain reste dans la forteresse rouge pour la prochaine saison puisqu'il est l'un des piliers de la défense du club qui se prépare à disputer la Supercoupe d'Égypte et continuer son parcours dans la Coupe d'Égypte, outre son match face au Raja de Casablanca pour le compte de la Supercoupe de la CAF, dont aucune date n'a fixée jusqu'à présent par l'instance africaine.

Les médias ont indiqué que le club saoudien Taawon avait formé le souhait d'embaucher Badr Banoun pour 6 millions de dollars, pour renforcer les rangs de l'équipe jaune durant la saison en cours du Championnat d'Arabie saoudite de football.

Mosimane a indiqué à la presse que le club Al Ahly ne se détachera pas de Banoun pendant l'étape actuelle, car il est un élément très important de sa composition et qu'on compte beaucoup sur lui dans la ligne de défense.

Dans une déclaration à la MAP, le directeur de football du club Al Ahly, Sayed Abdel Hafeez, a dit que le Club n'a aucune intention de laisser partir Badr Banoun, affirmant que le staff technique de l'équipe égyptienne s'attache aux services du joueur.

Abdel Hafeez a expliqué que le club n'a reçu aucune offre officielle des clubs du Golfe souhaitant inclure Badr Banoun, notant que même si une offre devait être faite au joueur marocain, elle serait rejetée, étant donné qu'Al Ahly a besoin de ses services pendant la prochaine étape, qui connaît une course pour un grand nombre de championnats et de titres, notamment la Supercoupe d'Égypte, la Supercoupe de la CAF et la Coupe d'Égypte, en plus du début du Championnat d'Égypte de football et la nouvelle édition de la Ligue des champions de la CAF durant le mois prochain.

Le directeur des transferts du club, Amir Tawfiq, avait également confirmé, dans des déclarations aux médias, que le débat autour du départ de Badr Banoun d'Al Ahly est dénué de tout fondement, expliquant qu'il s'agit d'un élément indispensable de l'équipe, car le staff technique compte sur lui durant la phase à venir.

Badr Banoun avait rejoint le Club Al Ahly en janvier 2021 pour 2 millions de dollars, dans le cadre d'un contrat de quatre saisons, en provenance du Raja de Casablanca.

Coupe du monde de futsal (3ème journée/Groupe C)
Le Maroc brille face au Portugal

La sélection marocaine de futsal et son homologue portugaise se sont quittées sur un nul (3-3), dimanche à Svyturio Arena, en match comptant pour la 3ème journée (Groupe C) de la Coupe du monde, qui se déroule du 12 septembre au 3 octobre, en Lituanie.

Youssef Jouad (2ème), Anas El Ayyane (24ème) et Bilal Bakkali (37ème) ont inscrit les buts des Lions de l'Atlas, tandis que Fabio Cecilio (9ème), Tiago Brito (17ème) et Bruno Coelho

(29ème) ont signé les réalisations de la sélection portugaise. A l'issue de cette rencontre, le Maroc occupe la deuxième place de la poule C avec 5 points derrière le Portugal (7 pts). Dans l'autre match du Groupe C, la Thaïlande a dominé les Îles Salomon sur le score de 9 buts à 4. La sélection marocaine de futsal, qui s'est déjà qualifiée pour les huitièmes de finale pour la première fois de son histoire lors de la 2ème journée, affrontera lors du prochain tour le Venezuela.

LDC de la CAF (32ème)

Le Raja face au LPRC Oilers du Liberia, le WAC défiera les Ghanéens de Hearts of Oak

Le Raja et le Wydad de Casablanca affronteront respectivement les Libériens de LPRC Oilers et les Ghanéens de Hearts of Oak, pour le compte du deuxième tour préliminaire de la Ligue des Champions de la CAF de football.

La Confédération africaine de football (CAF) avait décidé de tenir simplement l'aller de la confrontation entre Hearts of Oak et Kamsar (Guinée) au Ghana, en raison de la situation sécuritaire en Guinée. Cette rencontre s'est soldée par la victoire des Ghanéens (2-0). Les Verts, champions de la dernière Coupe de la CAF, vont affronter le LPRC Oilers, qui en dépit de sa défaite au retour face aux Togolais d'Asco Kara (1-2), s'est qualifié grâce à sa large victoire à l'aller (3-0).

Les deux représentants du football marocain avaient été exemptés du premier tour préliminaire. Les matchs du deuxième tour auront lieu les 15 et 16 octobre (aller), et les 22 au 23 octobre (retour).

Coupe de la CAF

Les deux représentants du football marocain dans une confrontation purement maghrébine

Les matchs du premier tour préliminaire de la Coupe de la Confédération africaine de football (CAF), disputés ce week-end, ont placé les deux représentants du football marocain, l'AS FAR et la Renaissance sportive de Berkane (RSB), dans une confrontation purement maghrébine lors du 32ème tour.

Après la qualification de l'équipe des FAR en ramenant un nul blanc (0-0) du Stade de l'Amitié à Cotonou face aux Béninois du Buffles FC, après sa victoire lors du match aller 3-1, le club marocain se retrouvera au tour suivant dans une forte confrontation avec l'équipe algérienne de la JS Kabylie.

Quant à la RSB qui a été dispensée du tour préliminaire, elle affrontera l'équipe tunisienne l'US Ben Guerdane, qui s'est qualifiée pour ce tour après avoir battu l'équipe de l'AS police, championne du Niger, 3-2 au total des deux matchs aller et retour. Les matchs de ce tour se joueront le 15 ou 17 octobre (aller) et les matchs le 22 ou 24 du même mois.



Entretien avec Diomandé Kaled Dekassan, joueur de football

«Je remercie la FRMF pour les opportunités qu'elle offre aux joueurs étrangers»

« Au Maroc depuis près d'un an et demi, le footballeur Diomandé Kaled Dekassan, originaire de la Côte d'Ivoire, signe son premier contrat en club. Pour en savoir un peu plus sur ce dernier, la rédaction Al Bayane est allée à sa rencontre. Entretien. »

■ Romuald Djabioh

Al Bayane : Vous avez récemment signé un contrat avec un club de la place. Peut-on avoir davantage d'informations sur ce sujet ?

Diomandé Kaled : Effectivement, j'ai signé avec le club Chabab de Casablanca pour une durée d'un an. C'est-à-dire, une saison. Nous nous entraînons au stade de Hay Hassani. J'ai une licence, je suis affilié à la Fédération royale marocaine de football (FRMF) et je joue au poste d'avant-centre.

Qu'est-ce qui justifie le choix du Maroc ?

En sortant du pays, mon objectif était d'abord d'aller tenter ma chance en Europe. Mais la vie en a décidé autrement. Après avoir joué à plusieurs reprises le championnat ivoirien, je me suis dit, pourquoi ne pas aller à l'étranger ? J'ai ainsi opté pour l'aventure tout en espérant trouver un club. Dans mon périple, je suis d'abord parti en Tunisie. Sauf que là-bas, les joueurs étrangers ne peuvent jouer qu'en 1ère division. Il n'y a pas d'opportunités ni pour la 2^e division, ni la 3^e. Sans oublier d'autres conditions qui semblent complexes : avoir 10 sélections avec la sélection nationale de son pays d'origine pour espérer pouvoir intégrer un club(...). Cependant, avec les nouvelles réformes prises par les autorités compétentes dernièrement au Maroc, nous avons plus d'ouvertures...

Peut-on dire que le football est une information génétique ou plutôt un choix personnel ?

Dans notre famille, il n'y a pas de footballeurs. Avant le football, je faisais de l'art plastique. Mais ce sont mes oncles



qui m'ont conseillé d'opter pour ce dernier. C'est dans ce sens que je l'ai croisé, et je suis resté par amour. C'est-à-dire, à force de jouer au quartier avec les amis presque tous les jours, j'ai fini par aimer. Il faut également ajouter que lorsque que j'ai commencé à jouer le championnat ivoirien, au-delà des conseils reçus ; j'ai davantage mesuré l'ampleur du talent que j'avais...

Quelles sont les perspectives à venir ?

Les perspectives à venir, il y en a plusieurs. Déjà, je souhaite tout d'abord mieux me faire connaître. Ensuite, l'objectif est d'affronter le championnat national. Mettre tous



les moyens pour pouvoir briller et faire avancer le club. Je souhaite que nous puissions remporter des titres.

Aujourd'hui, nombre de vos compatriotes vous prennent pour exemple. Quels conseils pourriez-vous leur adresser ?

Je suis vraiment touché que beaucoup d'entre eux me voient ainsi. Cette reconnaissance est le fruit du travail acharné. Comme conseils, il faut tout simplement qu'ils aient la foi et qu'ils placent leur confiance en Dieu dans un premier temps. Deuxièmement, ils doivent se battre davantage afin d'atteindre leurs objectifs. Qu'ils soient dyna-

miques en allant chercher, en allant frapper aux portes. Car on ne sait jamais, la chance peut leur sourire également...

Avez-vous un message à adresser à l'endroit des autorités compétentes ?

Bien sûr que oui. Je tiens à remercier la Fédération Royale marocaine de football pour les opportunités qu'elle offre aux joueurs étrangers. Il y a toutes les commodités ici, contrairement à d'autres pays du Maghreb. La Fédération fait de son mieux pour faciliter notre intégration dans le sport national. J'en suis vraiment ravi...

Manipulation des compétitions sportives

Le Maroc signe la « Convention de Macolin »



Le Maroc a signé, lundi, la Convention sur la manipulation des compétitions sportives dite

"Convention de Macolin", un instrument juridique international ayant pour objectif de prévenir, détec-

ter et sanctionner la manipulation des compétitions sportives et de renforcer la coopération entre les autorités publiques concernées avec les organisations sportives et les opérateurs de paris sportifs.

La convention a été signée, au siège du Conseil de l'Europe à Strasbourg, par l'ambassadeur du Royaume en France, Chakib Benmoussa, et le Secrétaire Général adjoint du Conseil de l'Europe Bjorn Berge, en présence notamment du consul général du Maroc dans la ville alsacienne Driss El Kaissi.

A cette occasion, M. Benmoussa a remis les pleins pouvoirs originaux à M. Berge.

Le Maroc a activement participé aux négociations de cette convention qui offre un cadre juridique de coopération favorisant la recherche de réponses efficaces communes aux défis posés par la manipulation de compétitions sportives et d'autres pratiques préhensibles dans ce domaine.

Selon un communiqué du Consulat général du Royaume à Strasbourg, la signature de cet instrument est de nature à permettre au Maroc de réaffir-

mer son engagement à contribuer à la préservation des valeurs d'éthique et d'intégrité, ainsi que son attachement à l'application des principes de bonne gouvernance sportive.

La "Convention de Macolin" prévoit une large palette de mécanismes normatifs et opérationnels ventilés sur neuf chapitres et ayant trait à la prévention, à la répression, à la coopération internationale et à l'échange d'information, tout en prévoyant des mécanismes de suivi et d'évaluation.

Cette Convention, qui constitue la seule norme de droit international en matière de manipulation des compétitions sportives, est entrée en vigueur le 1er septembre 2019. Elle a été signée par 30 États européens, ainsi que par l'Australie et a été ratifiée par 7 États, à savoir : la Grèce, l'Italie, la Norvège, le Portugal, la République de Moldavie, la Suisse et l'Ukraine.

Elle est ouverte à la signature des États non membres ayant participé à son élaboration ou ayant le statut d'observateur auprès du Conseil de l'Europe, ainsi que des autres États non membres.

Mondial biennal: la Fifa veut consulter les fédérations le 30 septembre

La Fifa compte organiser un "sommet en ligne" le 30 septembre pour consulter ses fédérations membres sur son projet controversé de Coupe du monde organisée tous les deux ans, au lieu de l'actuel rythme quadriennal, a annoncé lundi la fédération internationale de football.

"À la suite des invitations adressées début septembre aux parties prenantes, y compris à l'ensemble des confédérations, des discussions seront organisées dans les semaines à venir", écrit la Fifa dans un communiqué.

"La Fifa a également convié ses associations membres à un premier sommet en ligne le 30 septembre 2021. Ce sera l'une des nombreuses occasions d'établir un débat ouvert et constructif au niveau mondial et régional au cours des prochains mois", fait-elle valoir.

Le débat autour d'une Coupe du monde tous les deux ans a été relancé ces derniers jours dans le quo-

tidien français L'Equipe par l'ex-entraîneur Arsène Wenger, directeur du développement de la Fifa. Celui-ci préconise une compétition de sélections chaque année, en alternant Mondial et compétitions continentales, comme l'Euro ou la Copa America. L'UEFA, la puissante confédération européenne de football, s'y est opposée, assurant que cela "diluerait" le "joyau" du football mondial, selon son président Aleksander Ceferin. La Conmebol sud-américaine a également fait part de son refus, affirmant que ce projet n'avait "aucune justification sportive". Le président de la Fifa, Gianni Infantino, a promis que des décisions seraient prises d'ici la fin de l'année sur la proposition de refonte de la Coupe du monde.

Dans cette campagne d'opinion, la Fifa a d'ailleurs diffusé jeudi un sondage en ligne faisant état d'une légère majorité d'amateurs de football soutenant l'idée d'un Mondial "plus fréquent". Cette étude

contraste avec la nette opposition manifestée par plusieurs dizaines d'associations nationales de supporters.

Le football portugais est contre !

Le football portugais s'oppose à l'intention de la Fifa d'augmenter la fréquence de la Coupe du monde de football, de quatre à deux ans, a-t-il indiqué vendredi dans un communiqué commun. Signé par la Ligue de football professionnel, la Fédération (FPF), le Syndicat des joueurs professionnels, l'Association des entraîneurs et l'Association des arbitres, le document souligne qu'il "désapprouve l'intention de la Fifa d'augmenter la fréquence de la plus grande compétition d'équipes nationales du monde".

Parmi les raisons invoquées pour justifier cette position figurent notamment la "surcharge des calendriers", "la santé physique des athlètes", "l'impact sur la santé mentale des joueurs, contraints, dans ce

format, de faire deux rassemblements annuels de plusieurs semaines", ainsi que "le chevauchement des Jeux olympiques et des Coupes du monde". Les instances du football portugais critiquent également "le chevauchement des compétitions masculines et féminines au cours des mêmes années, ce qui prive le football féminin de son impact".

"Pour tous ces facteurs (...) il est clair que nous ne pouvons être favorables à la mise en oeuvre d'une telle mesure et encore moins comme le résultat d'un processus de consultation inexistant", conclut le communiqué.

Le président de la Fifa, Gianni Infantino, a promis la semaine dernière que des décisions seraient prises d'ici la fin de l'année sur la proposition de refonte de la Coupe du monde relancée par son directeur du développement, le Français Arsène Wenger. Une décision déjà rejetée par plusieurs instances internationales dont l'UEFA et la CONMEBOL.

Une 73e édition pleine de vie

Les Emmy Awards de retour en chair et en os

Les stars du petit écran se sont réunies dimanche pour la première fois depuis le début de la pandémie sur le plateau des Emmy Awards, récompenses phares de la télévision américaine, pour une 73e édition où Netflix et "The Crown" sont donnés favoris.

Si la série consacrée à la famille royale britannique l'emporte face à son concurrent "The Mandalorian", qui se déroule dans l'univers de Star Wars, Netflix aura enfin atteint la consécration qui lui échappe depuis tant d'années.

Depuis son lancement en 2007, la plateforme de vidéo à la demande a collectionné les nominations mais n'a jamais remporté aucun Emmy Award dans les catégories prestigieuses de la meilleure série dramatique, meilleure comédie ou meilleure série limitée (qui ne sont pas destinées à durer plus d'une sai-

son).

Augure favorable? La quatrième saison de "The Crown" a raflé coup sur coup en début de soirée les Emmys du scénario, de la réalisation et des deux seconds rôles: Gillian Anderson ("X-Files") pour son rôle de Margaret Thatcher et Tobias Menzies qui incarne le prince Philip.

Netflix peut aussi compter dimanche sur une autre pièce maîtresse, "Le Jeu de la dame" qui a fait exploser les inscriptions dans les clubs d'échecs. Ce succès planétaire, avec Anya Taylor-Joy en prodige des échecs tourmentée, est donné favori dans la catégorie des séries limitées (aussi appelées miniséries).

Preuve de l'intérêt croissant pour ce format, la cérémonie de dimanche a bouleversé l'ordre établi: la remise du prix de la meilleure série dramatique, catégorie emblématique qui clôtu-

rait généralement la soirée, cède cette année la place à l'Emmy Award de la meilleure série limitée.

"The Crown" semble enfin sur le point de connaître son grand moment", déclarait avant la cérémonie Clayton Davis, spécialiste des prix et récompenses pour le magazine Variety, une référence en matière de divertissement.

Après un hommage en musique au rappeur Biz Markie, mort cet été, les premières récompenses de la soirée étaient allées à Apple TV+ pour "Ted Lasso", avec des Emmys pour des seconds rôles à Hannah Waddingham et Brett Goldstein. Grande favorite dans la catégorie des comédies, la série met en scène un entraîneur de football américain (joué par Jason Sudeikis) totalement perdu lorsqu'il passe aux commandes d'une équipe de ballon rond anglaise.

« The Crown » et « Ted Lasso » raflent la mise



La plateforme Netflix a obtenu dimanche la consécration qui lui échappait depuis tant d'années: sa production "The Crown", qui retrace de manière romancée la vie de la famille royale britannique, a décroché l'Emmy Award de la "meilleure série dramatique" et raflé tous les prix d'acteurs dans sa catégorie.

Côté comédie, c'est "Ted Lasso" qui remporte le titre, avec également des Emmy Awards, équivalent des Oscars de la télévision américaine, pour trois de ses acteurs. Netflix réussit même un doublé pour cette 73e édition grâce au "Jeu de la Dame" qui a mis échec et mat ses concurrentes en remportant le trophée de la meilleure mini-série avec ce succès planétaire.

La plateforme de vidéo à la demande récolte un total de 44 Emmy Awards cette saison, égalant le record établi par la chaîne CBS en 1974, quand les séries étaient exclusivement diffusées sur les ondes hertziennes et leur fréquence hebdomadaire.

Depuis son lancement en 2007, Netflix avait collectionné les nominations sans remporter jusqu'à présent d'Emmy Award dans les catégories les plus prestigieuses.

Les stars du petit écran s'étaient réunies dimanche à Los Angeles pour la première fois depuis le début de la pandémie sur le



plateau des Emmy Awards, avec une jauge réduite à 500 invités triés sur le volet et des mesures sanitaires très strictes. Une grande partie de l'équipe de "The Crown" n'avait pu faire le déplacement et suivait la remise des prix depuis Londres via une liaison satellite. "Je n'ai pas de mots, je suis très, très reconnaissant", a lancé le créa-

teur de la série, Peter Morgan.

La quatrième saison de cette série très populaire dépeint le mariage houleux entre la princesse Diana et le prince Charles, incarné par le Britannique Josh O'Connor. "Tourner The Crown" a représenté les deux années de ma vie les plus gratifiantes", a lancé l'acteur, sacré dans la catégorie série dramatique.

Sa compatriote Olivia Colman, qui joue la reine Elizabeth, s'est quant à elle royalement imposée en tant que meilleure actrice, face notamment à sa camarade Emma Corrin, qui tenait le rôle de la princesse Diana. La série a également été primée pour ses seconds rôles, dont Gillian Anderson (l'agent Scully de "X-Files") pour son interprétation de Margaret Thatcher, ainsi que pour le scénario et la réalisation.

Si l'on ajoute des récompenses dans des catégories techniques déjà décernées, la production Netflix a reçu au total onze Emmy Awards, à égalité avec "Le Jeu de la Dame" et à un trophée seulement du record établi par "Game of Thrones".

Après un hommage en musique au rappeur Biz Markie, mort cet été, les premières récompenses de la soirée étaient allées à la comédie "Ted Lasso" d'Apple TV+, avec des Emmys pour des seconds rôles à Hannah



Kate Winslet, meilleure actrice dans une mini-série avec « Mare of Easttown »

Waddingham et Brett Goldstein. Jason Sudeikis, qui incarne le personnage principal, avait obtenu un coup du chapeau un peu plus tard en devenant "meilleur acteur dans une comédie" pour cette série qui met en scène un entraîneur de football américain totalement perdu lorsqu'il passe aux commandes d'une équipe de ballon rond anglaise. "Ted Lasso" s'est finalement imposé dans cette catégorie où la série faisait office de grand favori cette année. La production Apple TV+ a toutefois concédé les Emmy Awards du scénario et de la réalisation, arrachés par la série HBO "Hacks", avec Jean Smart en diva de Las Vegas sur le retour, élue meilleure actrice dans cette catégorie.

Côté mini-séries, la victoire a échappé à Anya Taylor-Joy pour "Le Jeu de la dame", battue par la star Kate Winslet en policière désabusée pour "Mare of Easttown" (HBO). "Je tiens à saluer mes collègues nommées car

cette décennie doit être celle des femmes qui se serrent les coudes", a lancé Kate Winslet, remerciant les auteurs du show pour avoir créé "une mère d'âge mur, imparfaite et pleine de défauts... Très honnêtement, on se sent toutes reconnues", a-t-elle ajouté. Julianne Nicholson et Evan Peters ont eux aussi été primés pour cette série HBO dans la catégorie des seconds rôles.

Si les femmes ont été à l'honneur, la diversité a laissé à désirer: les douze Emmys pour les meilleurs acteurs et actrices, ou second rôles dans les catégories les plus en vue sont allés exclusivement à des protagonistes blancs. De quoi alimenter une nouvelle fois les critiques récurrentes contre les grands rendez-vous hollywoodiens comme les Oscars et les Golden Globes.

"Emmysowhite" (Emmy si blancs), titrait ainsi le site spécialisé The Wrap, relevant que des artistes de couleur concouraient pourtant dans "quasiment toute les catégories".



L'édition de cette année a rendu un vibrant hommage posthume en musique au rappeur Biz Markie, mort cet été.